

La Voix de l'Est



ACHAT DE LA CRESSWELL

✓ Le conseil entérine l'acquisition
✓ Une quinzaine d'emplois perdus

PAGE 3

PHOTO JANICK MAROIS



OPÉRATION ANTIDROGUE À GRANBY ARRÊTÉ EN PLEINE TRANSACTION

PAGE 2

PHOTO ALAIN DION

À PLUS DE 200 KM/H SUR LA 10... AVEC UN BÉBÉ

PAGE 2

3633414

VIDÉO & BOUTIQUE
SE XXX PLUS

COLLECTION
bodywand
ORIGINAL MASSAGER

**>> MAINTENANT
DISPONIBLE**

à partir de
24,99\$

St-Alphonse-de-Granby 450 770-2722
145, Pierre-Paradis
(près de l'autoroute 10 & de la route 139) sexxxplus.com

3633250



L'offre de fin d'année de Sprinter.

LE FOURGON SPRINTER 2015 À EMPATTEMENT DE 144 PO PRIX TOTAL* : 41 165 \$
AVANT UNE REMISE EN ARGENT DE 3 000 \$.
RECEVEZ 3 ANS D'ENTRETIEN DE ROUTINE SANS FRAIS À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT À L'ACHAT.†

Taux de location	Mensualité	Comprend
5,99 %	499 \$**	3 000 \$
par mois sur 60 mois	avec versement initial de 3 265 \$	remise en argent

*taxes en sus

SPRINTER

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE :

- Moteur 4 cylindres diesel BlueTEC à faible consommation
- Boîte à 7 rapports 7G-TRONIC
- Avertisseur de vent traversier de série†



Mercedes-Benz Granby 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226 • ventes@conceptgranby.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2014. Véhicule illustré : fourgon Sprinter 2500 2015 à empattement de 144 po; PDSF national : 41 300 \$, remise en argent de 3 000 \$ comprise. *Le prix d'achat de 41 165 \$ comprend un prix total de 41 165 \$, une remise en argent de 3 000 \$ et tous les frais applicables. Taxes en sus. **Offres de location basées sur un fourgon Sprinter 2500 2015 à empattement de 144 po et proposées uniquement par l'intermédiaire des Services Financiers Mercedes-Benz (SFB) sur approbation du crédit pendant une durée limitée. Exemple de location basé sur un prix total de 41 165 \$, qui comprend un PDSF de 41 300 \$, une remise de 3 000 \$ et tous les frais applicables (frais de transport et de préparation de 2 095 \$, droits sur les pneus de 15 \$, taxe sur le climatiseur de 100 \$ et frais du RP/PM de 55,49 \$). Frais d'assurance et d'immatriculation ainsi que taxes en sus. La remise de 3 000 \$ est offerte que pour le fourgon Sprinter 2500 2015 à empattement de 144 po. Obligation totale de 47 365 \$ incluant une valeur résiduelle en fin de bail de 16 107 \$. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Les 3 ans d'entretien prévus sans frais couvrent les 3 premiers services d'entretien prévus par l'usine ou les 3 premières années, selon la première éventualité. L'intervalle d'entretien prévu pour un Sprinter Mercedes-Benz de l'année modèle 2015 est de 1 an ou de 30 000 km, selon la première éventualité. Les services d'entretien spécifiques inclus sont décrits dans le Manuel du propriétaire/d'utilisation et le Livret d'entretien/de service. †Mise en garde : le dispositif de stabilisation en cas de vent latéral n'est efficace que dans le cadre des lois de la physique. Si le conducteur va au-delà des limites physiques, le dispositif de stabilisation en cas de vent latéral ne sera pas en mesure de prévenir un accident. L'offre est non transférable, non remboursable et n'a aucune valeur en espèces. Elle ne s'applique qu'aux offres de location et de financement. Certaines limitations s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz de Granby pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. Les offres prennent fin le 31 décembre 2014 et peuvent être retirées sans préavis.

OPÉRATION ANTIDROGUE À GRANBY

Trois suspects arrêtés

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Trois personnes ont été arrêtées à la suite d'une transaction de stupéfiants à Granby, hier matin. L'opération antidrogue orchestrée par l'Escouade régionale mixte Granby a également permis de mettre la main sur des comprimés de méthamphétamine et de l'argent.

Le principal suspect dans cette affaire, un homme de 40 ans, est soupçonné d'être un fournisseur de

métamphétamine dans la région de Granby. «L'enquête tend à démontrer qu'il agirait à titre de fournisseur pour approvisionner d'autres personnes sur une base régulière», explique la sergente Aurélie Guindon, porte-parole de l'ERM Granby.

L'individu a d'ailleurs été arrêté au terme d'une transaction de drogue dans le stationnement d'un restaurant de la rue Principale à Granby. Deux autres personnes, également visées par l'enquête policière, se trouvaient sur place.

L'homme de 51 ans et la femme de 33 ans, de Sainte-Brigide-d'Iberville, sont soupçonnés de s'approvisionner auprès du principal suspect.

Les enquêteurs de l'ERM Granby ont obtenu un mandat de perquisition pour fouiller la maison du suspect âgé de 40 ans, rue des Noyers, à Granby. À cet endroit, des comprimés et de l'argent ont été saisis lors de l'opération qui s'est poursuivie en soirée, hier.

Les deux hommes ont passé la

nuit derrière les barreaux. Ils doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Granby pour faire face à des accusations en matière de possession de stupéfiants. La femme a été remise en liberté et recevra une sommation à comparaître ultérieurement.

L'opération réalisée par l'ERM Granby hier découle d'une courte enquête ouverte à la suite d'informations obtenues par le public.

Le bilan final de l'opération sera dévoilé aujourd'hui.

Il commet des actes indécents devant les policiers

BEDFORD (KB) — Un Bedfordois de 24 ans pourrait être accusé d'avoir posé des gestes indécents alors qu'il offrait très peu de collaboration à des policiers qui menaient une enquête. Les gestes qui lui sont reprochés ont été commis à son domicile, où les policiers s'étaient rendus pour le rencontrer. «Il s'est mis à injurier les agents et a tenté de les provoquer», explique la sergente Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie. L'individu a ensuite posé des gestes à connotation sexuelle. Son comportement pourrait non seulement lui valoir une accusation criminelle, mais également une contravention pour injure envers des agents de la paix en vertu du règlement municipal.

Procès pour voies de fait et vol qualifié: le jury est sélectionné

GRANBY (PF) — Le tribunal a procédé hier à la sélection du jury au procès de Brendan d'Anjou O'Meally, Mathieu Bélanger, Antoine Léger et Zachary Thibault. Les quatre jeunes hommes sont accusés d'avoir commis un vol qualifié et des voies de fait armées sous le couvert d'un déguisement, le 21 octobre 2013, à Granby. Près de 300 citoyens avaient été appelés à se présenter, parmi lesquels 12 ont été choisis. Les audiences, présidées par le juge Gaétan Dumas, de la Cour supérieure, doivent commencer aujourd'hui avec la preuve de la Couronne.

Fermeture complète de la 139

SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY (VDE) — Des travaux d'entretien occasionneront des entraves nocturnes sur la route 139 et l'autoroute 10, à Saint-Alphonse-de-Granby, à partir de ce soir jusqu'au 5 décembre. La route 139 en direction sud sera fermée complètement de la bretelle d'entrée vers l'autoroute 10, du 3 au 5 décembre, de 21 h à 5 h. Une voie sur deux en direction est de l'autoroute 10 sera également fermée à partir de ce soir jusqu'au 4 décembre, de 21 h à 5 h, à la hauteur de la sortie 68. Un détour se fera via la sortie 74. Les travaux pourraient être annulés ou reportés en raison de contraintes opérationnelles ou de mauvaises conditions météo.

Douze jours de travaux

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD (VDE) — Des travaux d'entretien sont en cours depuis hier sur la route 241, à St-Joachim-de-Shefford, occasionnant la fermeture d'une voie sur deux entre le 7^e rang et la 1^{ère} avenue. Les travaux s'échelonnent jusqu'au 12 décembre, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h. La circulation, en alternance, s'effectue grâce à des feux. Les travaux pourraient être reportés selon les conditions météo ou des contraintes opérationnelles.



PHOTO ALAIN DION

Une résidence de la rue des Noyers à Granby a fait l'objet d'une perquisition menée par les enquêteurs de l'Escouade régionale mixte Granby, hier. Des comprimés et de l'argent ont été saisis.

Course à plus de 200 km/h sur l'autoroute 10

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

MARIEVILLE — Deux conducteurs dans la vingtaine ont été arrêtés au terme d'une course à plus de 200 km/h sur l'autoroute 10. Les conducteurs ont écopé de contraventions de plus de 2800 \$ et de 36 points d'inaptitude chacun.

Un policier de la Sûreté du

Québec de Rouville effectuait une opération radar sur l'autoroute à la hauteur de Marieville, dimanche après-midi, lorsqu'il a capté les deux véhicules de marque Subaru roulant à tombeau ouvert.

Le patrouilleur a réussi à intercepter les deux conducteurs âgés au début de la vingtaine qui couraient sur l'autoroute en direction de Sherbrooke. Un bébé et trois

jeunes voyageaient dans un des véhicules tandis que le conducteur de l'autre était seul.

Les deux automobilistes paieront très cher la note. Ils ont d'abord reçu une contravention de 1580 \$ chacun pour leur grand excès de vitesse.

Vingt-quatre points d'inaptitude seront également inscrits à leur dossier de conducteur, indique le

sergent Michel Campbells, de la SQ Rouville.

Les jeunes hommes ont également écopé d'une amende de 1264 \$ et de 12 points d'inaptitude pour avoir coursé.

Les deux véhicules ont été saisis pour une période de sept jours. Leur permis de conduire a aussi été suspendu sur-le-champ pour la même période.

Guignolée 2014

Guignolée 2014

le dimanche 7 décembre

sos Préparez votre sac!

DÉPANNAGE MOISSON GRANBY

Surveillez la date de péremption

Granby,
Ste-Cécile-de-Milton,
St-Alphonse, Roxton Pond,
et St-Paul-d'Abbotsford

Restructuration chez Cresswell

Les opérations seront concentrées à l'usine de la rue Saint-Vallier

MARIE-FRANCE
LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La Ville de Granby pour se porter acquéreur du site des Industries Cresswell, rue Léon-Harmel, afin d'y construire un centre aquatique. La transaction a été entérinée hier soir, à l'unanimité, par le conseil municipal. Une quinzaine de personnes perdront toutefois leur emploi dans la foulée, a dit hier le directeur général de l'entreprise, Luc Lessard.

Cresswell, qui emploie environ 70 personnes, a décidé de restructurer et concentrer ses opérations dans l'autre usine qu'elle possède à Granby, rue Saint-Vallier. « La transaction avec la Ville va nous permettre de consolider la majorité des emplois et de mieux restructurer nos opérations à l'intérieur de la ville. C'est un pas en arrière pour en faire un autre en avant », a illustré M. Lessard.

La Voix de l'Est a annoncé samedi en exclusivité l'achat par la Ville du site des Industries Cresswell, rue Léon-Harmel, au coût de 2,9 millions \$. L'entreprise devra livrer à la Ville le terrain débarrassé de tout bâtiment, décontaminé et remblayé. Elle dispose d'une période de 270 jours pour réaliser ce mandat. Cresswell devrait ainsi avoir complété au printemps 2015 le transfert et la concentration de ses opérations, rue Saint-Vallier, afin de procéder à la démolition et aux autres travaux de préparation du terrain.

La somme déboursée par la Ville pourrait cependant grimper jusqu'à 3,4 millions \$, car elle contribuera financièrement aux travaux de décontamination, a expliqué le maire. La facture sera assumée moitié-moitié par la Ville et Cresswell. À noter que la part de la Ville est plafonnée à 500 000 \$.

Temps difficiles

Cresswell, à Granby depuis 1951, a décidé de miser sur ses propres produits qui présentent, selon le dg, un potentiel de croissance plus important, des systèmes d'entreposage industriel, en l'occurrence. Ces systèmes sont fabriqués aux installations

de la rue Saint-Vallier.

En contrepartie, l'usine de la rue Léon-Harmel est plus dédiée à la sous-traitance, explique Luc Lessard. « C'est un marché de plus en plus difficile. Le potentiel de croissance n'est plus là. On passait des temps difficiles », laisse-t-il tomber.

Aux yeux du directeur général, bien qu'elle se solde par la perte d'une quinzaine d'emplois, la transaction demeure une bonne nouvelle pour l'entreprise puisqu'elle lui permettra d'assurer sa pérennité à Granby. « On va réinvestir dans nos équipements (de la rue Saint-Vallier) et améliorer notre productivité », dit-il.

Selon M. Lessard, la transaction est aussi avantageuse pour la Ville de Granby, car les activités d'un centre aquatique se prêtent mieux au secteur, à caractère résolument sportif. « L'édifice n'était plus bien localisé pour un usage industriel. Ça revenait à la Ville pour qu'elle y fasse un centre aquatique », croit Luc Lessard.

« La localisation est très stratégique. Elle va permettre une concentration des équipements sportifs de la Ville avec le centre sportif Léonard-Grondin, le parc Dubuc, le stade Napoléon-Fontaine et le parc



PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La vente du site des Industries Cresswell, rue Léon-Harmel, à la Ville de Granby, qui souhaite y construire un centre aquatique, permettra à l'entreprise de restructurer ses opérations dans ses autres installations de la rue Saint-Vallier. Mais une quinzaine de personnes perdront leur emploi dans la foulée, a laissé savoir hier le directeur général de la compagnie, Luc Lessard.

Jean-Yves Phaneuf», a fait valoir le maire, Pascal Bonin.

La transaction conclue entre la Ville et les Industries Cresswell n'est toutefois que la première étape d'un long — et coûteux — projet qui devrait s'échelonner jusqu'à 2017, si tout

se déroule comme prévu. « J'aurai l'occasion d'en parler en long et en large », a d'ailleurs dit le maire Bonin lorsque le point a été traité par les élus hier soir. Le sujet n'a pas été soulevé par les citoyens lors de la période de questions.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Son sort était incertain depuis 2011 ; la maison Mock, située rue Robitaille à Granby, sera finalement démolie.

La maison Mock sera démolie

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Son sort était incertain depuis 2011 ; la maison Mock, située rue Robitaille à Granby, sera finalement démolie. Le conseil municipal a donné le feu vert hier soir aux travaux. La Ferme Héritage Miner (FHM), qui souhaitait déménager la demeure pour en préserver le patrimoine, a décidé d'abandonner ce projet, a dit le maire Pascal Bonin.

« Dans un contexte où c'est difficile au niveau des subventions, ça devient plus ardu pour eux d'en obtenir pour la démolition. Je pense aussi que la Ferme s'est rendu compte que c'est compliqué. Il fallait entre autres soulever les fils

avec Hydro-Québec pour déplacer la maison », a fait valoir M. Bonin.

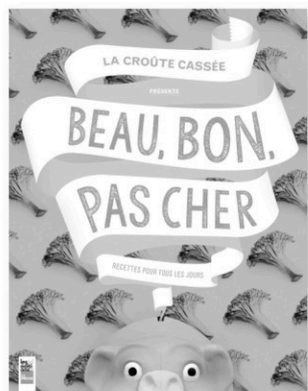
Les coûts du déménagement auraient été, au final, trop importants pour l'entreprise d'économie sociale. Car la Ferme aurait également dû assumer les coûts de construction d'une nouvelle fondation, du branchement de la maison aux services, de même que ceux des rénovations urgentes à effectuer.

Avant la démolition de la maison, la Ferme Héritage Miner a toutefois obtenu l'autorisation de retirer certains éléments architecturaux particuliers afin de les recycler et de les mettre en valeur à la Ferme, a souligné le maire Bonin. Hier, celui-ci était incapable de préciser à quel moment les travaux de démolition pourraient être effectués.

Selon lui, la maison sera effacée du paysage lorsque toutes les formalités juridiques auront été complétées.

En 2011, le conseil municipal avait convenu de verser 20 000 \$ à la FHM pour qu'elle déménage la maison, soit le même montant que la Ville avait prévu pour la démolir. Mais le déménagement n'a jamais eu lieu. Avec le développement du quartier du Plateau dans son voisinage, la présence de la maison Mock semble plus que jamais incongrue.

La FHM souhaitait conserver cette maison, car sa valeur patrimoniale en lien avec la famille Miner a été démontrée dans une évaluation patrimoniale préliminaire préparée par la Société d'histoire de la Haute-Yamaska.



CONCOURS

La Voix de l'Est en collaboration avec

20 personnes chanceuses recevront ce livre.

Les familles comme les célibataires ont de moins en moins de temps pour cuisiner, mais plusieurs souhaitent quand même manger des repas savoureux, variés, simples et économiques. Un beau dilemme auquel l'équipe de La Croûte cassée propose sa solution avec *Beau, bon, pas cher*. Le livre présente des recettes savoureuses qui permettent de préparer des repas sans se casser la tête... ni son p'tit cochon. Avec, en prime, des trucs pour recycler ses restes de table, des suggestions pour ajouter une touche de luxe à ses repas et des informations pour peaufiner son savoir-faire culinaire.

De quoi garnir sa boîte à idées pour préparer des repas économiques, simples et savoureux au quotidien.

les éditions
LA PRESSE

Retournez ce coupon à : La Voix de l'Est, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4

CONCOURS

La Voix de l'Est

BEAU, BON,
PAS CHER

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

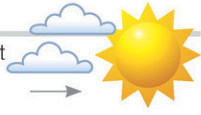
Nommez trois journalistes de La Voix de l'Est

Tirage au sort le lundi 15 décembre, 9h.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Ensoleillé. Ennuagement tard en après-midi.
Max. -6 Min. -2*



* Indique une tendance inverse de la température.

DEMAIN

Pluie intermittente.
Max. 7 Min. -2



SOMMAIRE

- Arts et culture 11
- Horoscope..... 18
- Jeux..... 22
- Loterie..... 8
- Nécrologie..... 19
- Opinions..... 11
- Petites annonces..... 18
- Sports..... 23

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les Petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 667

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

COURRIEL
Rédaction redaction@lavoixdelest.ca
Abonnement abonnement@lavoixdelest.ca
Publicité publicite@lavoixdelest.ca
Annonces classées classees@lavoixdelest.ca

Prix de l'abonnement

Livré à domicile, du lundi au samedi, taxes comprises.

par camelot4,29 \$
par motorisé4,70 \$

Une économie de 34 % à 39 % sur le prix en kiosque.



ACTUALITÉ



PHOTO ALAIN DION

En tout, huit écoles primaires de Val-des-Cerfs se partagent 45 000 \$ amassés grâce au Grand Défi Pierre Lavoie, ont annoncé hier les participants Jean-Pierre Le Gresley, Patrick Robinson, François Bonnardel, le président de la commission scolaire Paul Sarrazin, Michel Gévy et Benoît Léveillé.

GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Les dons font du chemin

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

FRELIGHSBURG — Les équipes locales ayant participé au dernier Grand Défi Pierre Lavoie n'ont pas pédalé pour rien!

Plusieurs écoles de la commission scolaire du Val-des-Cerfs profitent du bon cœur — et des bonnes jambes — des cyclistes ayant parcouru les 1000 km séparant Saguenay et Montréal lors du populaire événement, en juin dernier.

En tout, huit écoles primaires se partagent les 45 000 \$ en surplus amassés par six équipes. L'argent financera des activités,

l'achat d'équipements sportifs et l'aménagement d'espaces dédiés à l'exercice physique.

Comme *La Voix de l'Est* l'a déjà annoncé, l'école Mgr-Douville de Farnham reçoit 16 300 \$ pour acheter de l'équipement de hockey extérieur ainsi que pour un projet de ski alpin. « Tout ce qui fait la promotion de l'exercice physique », a indiqué sa directrice, Caroline Dugas.

Le député de Granby François Bonnardel enfourchait sa bicyclette pour une troisième virée consécutive, cette année. Et il avait choisi l'école Eurêka, située dans sa circonscription, comme bénéficiaire du fruit du labeur de son équipe. L'établissement obtient 8750 \$ afin d'installer un support à vélos, un jeu de ballon-poire et un coin de la cour de récréation réservé aux plus petits.

« Moi-même, j'ai changé avec le Défi, a dit le caquiste. Avant, je ne faisais pas de vélo, pas de sport.

Je ne jouais qu'au golf et je pensais que c'était bon pour le cardio! » Il se dit plus en forme aujourd'hui qu'au début de son mandat, en 2007. « Je vois vraiment une différence », dit-il.

Étincelle

À Frelighsburg, où avait lieu la conférence de presse, l'école Saint-François-d'Assise bénéficie de 4000 \$ pour rajeunir ses articles de sport et permettre quelques sorties. « Ça permet d'allumer cette petite étincelle sportive chez les enfants », a dit la directrice par intérim, Geneviève Rocray.

Quant à l'école Saint-Romuald, toujours à Farnham, une bourse de 5000 \$ de la fondation Pierre Lavoie y permettra l'achat de vélos stationnaires. Un coup de pouce à l'enseignante Lyne Bouvouloir, qui a instauré le Défi de la persévérance: 100 km à vélo avec des élèves provenant de milieux défavorisés. « C'étaient des enfants pas du

tout en bonne condition physique, et le Grand Défi leur a donné beaucoup de soutien moral », a dit M^{me} Bonvouloir, dont le prochain défi consistera à parcourir 100 km avec ses élèves, mais cette fois-ci à la nage.

Engagement

Depuis trois ans, l'enseignant Benoit Léveillé est l'instigateur du Grand Défi Pierre Lavoie à la commission scolaire du Val-des-Cerfs. Il a rappelé hier qu'il s'agit bien plus que d'une randonnée: « un projet de société » et « un mouvement de responsabilité et d'engagement ». Ses participants, mentionne-t-il, deviennent « des ambassadeurs des saines habitudes de vie ».

« Mangez mieux, bougez plus et persévérez à l'école, c'est ce qu'on demande aux enfants », dit M. Léveillé.

Près de 350 000 élèves participent chaque année à l'une des facettes du Défi Pierre Lavoie.

3547339

Nous recrutons!



Tu es une femme qui aime travailler manuellement?

Tu as de la facilité à faire ta place dans un milieu majoritairement masculin?

Nous sommes LA ressource pour toi!

Programme de courte durée incluant :

- Bilan de tes objectifs professionnels
- Expérimentation et exploration de métiers traditionnellement masculins - Soudage - Usinage - Ébénisterie - Électromécanique
- Stages en entreprise

Prochain groupe février 2015

Appelle-nous
Avenue
professionnelle
450 378.2212
poste 236

Cette activité est réalisée grâce à la participation financière de :



RÉFECTION DE VILLA-BONHEUR

Le CSSS dévoile l'avancement des travaux

JEAN-FRANÇOIS
GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY—Alors que les besoins en lien avec le vieillissement de la population s'accroissent, le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska (CSSSHY) a entamé, il y a plus d'un an, une cure de jeunesse au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Villa-Bonheur. À mi-chemin dans l'échéancier, les médias ont pu prendre la mesure de la progression des travaux, hier.

Une des plus importantes portions du projet avoisinant sept millions de dollars a été l'ajout de deux ailes au

cinquième étage. Cet aménagement d'une superficie de 500 mètres carrés a notamment permis d'offrir des chambres plus spacieuses à la clientèle en perte d'autonomie et d'y inclure des équipements à la fine pointe. « Débutés en août 2013, les travaux visaient d'abord et avant tout à améliorer la qualité de vie des résidents. Au-delà de la mise aux normes et de la modernisation des lieux physiques, notre priorité est d'assurer le bien-être et la sécurité de nos résidents puis des membres de notre personnel », a indiqué le directeur général par intérim du CSSSHY, Rémi Brassard.

Les premiers patients ont pu intégrer cette nouvelle partie du bâtiment le 10 novembre. Outre son abondante fenestration, l'endroit se veut plus convivial que par le passé. La pièce centrale est un espace multifonctionnel à aire ouverte dédié à la salle à manger puis à un salon adjacent. « Ça permet à l'ensemble de la clientèle d'un même étage de prendre le repas ensemble et de relaxer juste à côté s'ils le veulent », a précisé la directrice du programme des personnes hébergées au CSSSHY, Martine Gendron. De plus, chaque usager a sa chambre individuelle ainsi qu'une salle de bain communicante. Chacune est dotée, entre autres, d'un rail permettant l'installation d'un dispositif servant à déplacer les patients à partir de leur lit. Question de faciliter la vie aux proches des résidents, une cuisine y a été aménagée.

Ergonomie

Mais il n'y a pas que les résidents qui jouiront de cette réfection en profondeur: la tâche des préposés sera grandement facilitée par l'ergonomie

améliorée des lieux. De fait, les exigus corridors sont maintenant d'une largeur de huit pieds dans les deux nouvelles ailes, ce qui permet une circulation plus fluide. « Auparavant, deux personnes en fauteuil roulant ne pouvaient pas passer côte à côte. Il y a aussi les chariots pour la nourriture et les autres équipements de large diamètre qui posaient problème », a souligné M^{me} Gendron.

« Un des gros défis à Villa-Bonheur, comme un peu partout ailleurs dans les centres d'hébergement au Québec, est que la bâtisse date de plusieurs années et répond aux normes de l'époque, a poursuivi M. Brassard. Avant, les gens arrivaient ici avec leur voiture. On comprend que l'architecture n'était pas faite pour des patients en lourde perte d'autonomie comme on a aujourd'hui. »

Les patients pourront également se faire dorloter dans un salon de coiffure plus vaste et revampé. « L'ancien salon était dans un petit recoin et les équipements avaient près de 40 ans. C'était vraiment désuet. Se faire coiffer, c'est un des petits moments de bonheur des patients. Nous avons donc le souci de rendre l'expérience plus agréable », a noté la directrice du programme de personnes hébergées.

Sécurité

Comme dans tout établissement de soins de santé, la sécurité de la clientèle se doit d'être accrue. Quelques améliorations à cet effet ont été soulignées lors de la visite du centre. L'une d'elles est l'aménagement d'une pharmacie dont l'accès est restreint par un système de carte magnétique pour tous les employés. Au rez-de-chaussée, un fumoir avec ventilation respectant

les normes a été érigé devant le bureau d'accueil, question de pouvoir mieux surveiller les usagers de la pièce. Ceux-ci doivent par ailleurs porter des tabliers anti-feu pour y entrer. « Un incendie est vite arrivé, surtout avec le genre de clientèle que nous avons. Nous voulons donc minimiser les risques au maximum, tout en respectant les droits des patients. Il faut savoir les encadrer sans brimer leur liberté. Jusqu'à maintenant, ça se passe très bien et les gens apprécient beaucoup le réaménagement de leur aire de vie », a mentionné M^{me} Gendron. La buanderie a aussi été relocalisée sur le même palier.

Phase finale

Jusqu'à maintenant, les quatrième et cinquième étages ont été restaurés. La phase finale des travaux a donc été amorcée. Le réaménagement du troisième palier a commencé la semaine dernière. Le deuxième étage et l'aire centrale du hall d'entrée suivront. Au début du projet, 32 patients ont été transférés temporairement au CHSLD de Granby et une vingtaine sont toujours à rapatrier. Au total, Villa-Bonheur aura 98 chambres alors que le bâtiment en comptait 108 auparavant.

Un stationnement d'une trentaine de places destinées aux visiteurs a aussi été aménagé près du centre d'hébergement. Ces travaux, réalisés en partenariat avec la Fondation Horace-Boivin, ont nécessité la démolition d'un immeuble commercial en août dernier. À ce jour, environ quatre millions de dollars ont été injectés dans le projet, qui devrait se conclure à l'été 2015.



PHOTOS JANICK MAROIS

La directrice du programme des personnes hébergées au CSSSHY, Martine Gendron.



L'ajout de deux nouvelles ailes au cinquième étage de Villa-Bonheur a notamment permis l'aménagement de 15 chambres spacieuses pour la clientèle en perte d'autonomie.

LIQUIDATION
DE FIN
d'année



5 Accent



1 Elantra Coupé



6 Elantra GT



1 Genesis Coupé



1 Veloster



1 Santa Fe Sport



1 Santa Fe XL

TOUT DOIT
SORTIR

HYUNDAI
COWANSVILLE

120, rue Bell, Cowansville

450 266-3000

www.hyundaicowansville.ca

LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Le mécanisme de la loi inconstitutionnel ?

MARIE-ÈVE
MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

ANGE-GARDIEN — Cibléd par une plainte en éthique depuis 2012, le maire d'Ange-Gardien, Yvan Pinsonneault a suspendu le 6 novembre dernier sa requête introductive contestant la constitutionnalité du mécanisme de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le temps que la Commission municipale du Québec (CMQ) statue sur son cas.

Le tout est cependant toujours contesté devant les tribunaux. Aussi visée par une plainte, la mairesse de Rivière-des-Prairies, Chantal Rouleau, a repris le flambeau le 10 novembre dernier en déposant sa propre requête reprenant l'essentiel de l'argumentaire du maire d'Ange-Gardien. Selon nos sources, les deux élus ne se seraient pas concertés.

Dans sa requête déposée le 24 octobre dernier, M. Pinsonneault alléguait que la loi

contrevient à la Charte canadienne des droits et libertés, notamment parce qu'elle confère à la commission les pouvoirs d'enquêter, de décider, de juger et de sanctionner un élu faisant l'objet d'une plainte portée à son attention.

En d'autres mots, parce que la commission serait juge et partie et que l'enquête est partie intégrante des audiences plutôt que d'en être le préambule, elle contrevient au droit d'avoir un procès équitable et de préparer sa défense, soutient le document de neuf pages. Pour cette raison, la requête demandait à la Cour de déclarer « nul et inconditionnel » le mécanisme de fonctionnement de la CMQ.

Délais trop longs

La requête de M. Pinsonneault alléguait également que la CMQ n'a plus juridiction sur la plainte en raison du délai trop long s'étant écoulé depuis le dépôt de celle-ci.

La plainte dont fait l'objet M. Pinsonneault a été déposée au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 13 mars 2012 par François Brisson, alors conseiller municipal à Ange-Gardien. Conformément aux procédures, le ministère a transmis la plainte

à la CMQ le 29 mars de la même année après l'avoir jugée recevable.

Or, l'article 27 de la loi prévoit que la commission doit rendre une décision dans les 90 jours suivants, plaçant la date butoir au 27 juin 2012. Selon la requête, la CMQ aurait fait parvenir au demandeur pas moins de six lettres l'avisant d'une prolongation du délai prévu, mais « sans l'informer de "l'avancement de l'enquête" », un suivi pourtant prévu par la loi.

À ce jour, aucune décision n'a été rendue par la commission.

Ce n'était pas la première fois que M. Pinsonneault s'attaquait au

mécanisme de la loi sur l'éthique. En février dernier, il avait obtenu de la Cour supérieure du Québec la levée de l'ordonnance de confidentialité et de non-publication de la plainte. Le juge Stéphane Sansfaçon avait alors déclaré inconstitutionnelle la partie de l'article 24 permettant à la Commission de tenir ses enquêtes à huis clos.

Faire face à la musique

Lorsque des procédures judiciaires sont entamées pour contester une plainte, l'étude de celle-ci par la commission est suspendue jusqu'à ce qu'une décision émane du tribunal.

François Brisson estime qu'avec les deux requêtes qu'il a déposées à la Cour supérieure, M. Pinsonneault est lui-même responsable des délais trop longs pour le traitement de sa plainte. Il croit que la meilleure manière de mettre fin à cette saga une fois pour toutes est de faire face à la musique.

« S'il n'a vraiment rien à se reprocher, que cette commission-là ait lieu, qu'il y assiste et eux [la CMQ] décideront [ce qu'il en est] », a-t-il affirmé jeudi dernier lors d'un entretien téléphonique.

Intégrale de la lettre lue en privé aux membres du conseil

Monsieur,

Je suis maire de la Municipalité de Ange-Gardien depuis le 30 novembre 2013. J'étais, avant cette date, conseiller municipal depuis plus de 30 ans. Au cours de ces années, j'estime avoir toujours agi et pris des décisions en tant qu'élu municipal, avec le souci d'agir dans l'intérêt collectif et en « bon père de famille ». Ce sont toujours ces valeurs qui ont dicté et qui dictent ma conduite.

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale est entrée en vigueur le 2 décembre 2010 et le Code d'éthique de la Municipalité de Ange-Gardien a été adopté le 12 décembre 2011 et entré en vigueur le 6 janvier 2012. En mars 2012, M. François Brisson, alors conseiller municipal siégeant à mes côtés, a déposé une plainte à mon endroit au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, prétendant que j'aurais contrevenu au Code d'éthique de la municipalité.

L'article 711.19.1. du Code municipal prévoit :

« que toute municipalité doit assumer la défense ou la représentation, selon le cas, d'une personne qui est, soit le défendeur, l'intimé ou l'accusé, soit le mis en cause, dans une procédure dont est saisi un tribunal et qui est fondée sur l'allégation d'un acte ou d'une omission dans l'exercice des fonctions de la personne comme membre du conseil, fonctionnaire ou employé de la municipalité ou d'un organisme mandataire de celle-ci (...)

Si la personne assume, elle-même ou par le procureur de son choix, cette défense ou représentation, la municipalité doit en payer les frais raisonnables. La municipalité peut toutefois, avec l'accord de la personne, lui rembourser ces frais au lieu de les payer. »

Bien que mon avocat me représentant dans cette affaire [a] une large latitude pour déterminer les moyens à prendre pour m'assurer une défense juste et équitable, je choisis, aujourd'hui [NDLR le 6 novembre dernier], de lui imposer de me représenter devant un tribunal que je juge inapproprié. Je fais ce choix dans un premier temps, parce que j'administre une Municipalité de 2500 habitants. Je fais ce choix parce que je suis convaincu de n'avoir rien commis de reprochable. Je fais ce choix parce que j'ai d'autres batailles à mener pour le bénéfice de mes citoyens que de me défendre contre un adversaire politique, tantôt avoué, tantôt se cachant derrière une plainte planifiée, portée à mon endroit.

J'ai donc demandé à mon avocat de suspendre la requête déposée à la Cour supérieure le temps que la Commission municipale m'entende, sous réserve de mes arguments, et décide si je dois faire l'objet d'un blâme ou d'être acquitté.

Trop de projets, défis et opportunités sont à la porte de notre municipalité pour que je consacre des ressources, les miennes comme celles de tout l'appareil municipal, à me défendre encore longtemps contre une plainte portée par un ancien conseiller municipal déchu aux dernières élections.

Je souhaite cependant qu'un autre élu victime de tactique politique, et [issu] d'une municipalité plus populeuse et mieux nantie puisse faire la lumière sur la volonté du législateur, en matière d'éthique et de déontologie dans les municipalités, la soumettant à l'interprétation qu'en feront les tribunaux.

Je crois sincèrement qu'un Code d'éthique et de déontologie est nécessaire pour toute municipalité. Je refuse totalement, par contre, que ce dernier serve de moyen à des personnes mal intentionnées pour porter atteinte à la réputation de qui que ce soit, et ce, aux frais de la collectivité.

Yvan Pinsonneault
Maire, Municipalité de Ange-Gardien



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le maire d'Ange-Gardien, Yvan Pinsonneault, a suspendu sa requête en Cour supérieure le temps que la Commission municipale du Québec statue sur la plainte formulée à son endroit.

Une entente qui n'a jamais abouti

MARIE-ÈVE MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

ANGE-GARDIEN — La plainte déposée à la CMQ contre Yvan Pinsonneault trouverait sa source dans l'ébauche d'une entente entre la municipalité d'Ange-Gardien et l'entreprise Agromex inc.

Dans le dossier de la plainte dont *La Voix de l'Est* a obtenu copie, l'ancien conseiller municipal François Brisson allègue que M. Pinsonneault, aussi conseiller au moment des faits reprochés, se serait placé en situation de conflit d'intérêts en prenant part activement à des discussions favorisant la signature de l'entente. Il aurait également omis de se retirer lors de certains votes relatifs à cette entente, mais s'était effectivement retiré lorsque la question a été abordée pour une première fois en séance ordinaire, en décembre 2011.

Selon les documents fournis par M. Brisson, les entreprises Agromex et F. Ménard, où M. Pinsonneault est directeur des opérations, partagent une même adresse, les mêmes actionnaires et plusieurs membres de leurs conseils d'administration respectifs, une information vérifiable sur le site du Registre des entreprises du Québec. D'où l'apparence de conflit d'intérêts.

Veto et revers

L'entente en question consistait à rembourser à Agromex une portion des frais de consommation d'eau, totalisant 225 000 \$ sur neuf ans. Or, elle n'a jamais abouti parce que le maire de l'époque, Odette Ménard, a utilisé son droit de veto, en janvier 2012, afin que le conseil redéfinisse la notion d'un « grand consommateur d'eau ». À ce moment-là, était réputé être un grand consommateur d'eau toute organisation utilisant



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le dépositaire de la plainte, l'ancien conseiller municipal François Brisson, allègue que M. Pinsonneault se serait placé en situation de conflit d'intérêts en prenant part activement à des discussions favorisant la signature d'une entente entre Ange-Gardien et Agromex, une filiale de F. Ménard, où le maire est aussi directeur des opérations.

25 millions de gallons d'eau ou plus par année. Comme Agromex en aurait consommé plus du double l'année précédente, on jugeait ce plancher de 25 millions trop bas

pour consentir à un tel remboursement, car cela ouvrirait la porte à d'autres entreprises à se prévaloir de l'entente.

En février, une résolution est adoptée pour qu'Ange-Gardien ferme le dossier sur l'entente avec Agromex; selon le procès verbal de l'assemblée, M. Pinsonneault s'est prononcé contre. Il aurait par la suite proposé, en vain, une autre résolution pour que la municipalité poursuive plutôt les pourparlers.

Une « vengeance politique »

Interrogé sur la plainte lors de la campagne électorale de l'an dernier — avant qu'il ne réussisse à faire lever l'ordonnance de confidentialité et de non-publication de la plainte —, M. Pinsonneault affirmait à l'auteur de ces lignes que « si les gens savaient l'objet de la plainte, et qui l'a déposée, ils verraient que je n'ai rien à me reprocher ».

Dans une lettre datée du 6 novembre dernier et reproduite dans le journal, le maire réitère sa bonne foi. « [...] je suis convaincu de n'avoir rien commis de reprochable », peut-on lire. Comme les procédures ont toujours cours, l' élu ne s'est pas prononcé explicitement sur l'objet de la plainte.

En août 2013, l' élu affirmait même que cette dernière n'était rien de moins qu'une « vengeance politique » de la part de ses adversaires au conseil. « Des gens ont intérêt à me voir partir », avait-il déclaré à *La Voix de l'Est*.

Selon sa lettre, il en est encore convaincu. « [...] j'ai d'autres batailles à mener pour le bénéfice de mes concitoyens que de me défendre contre un adversaire politique, tantôt avoué, tantôt se cachant derrière une plainte planifiée, portée à mon endroit », a-t-il écrit.

« Je crois sincèrement qu'un Code d'éthique et de déontologie est nécessaire pour toute municipalité. Je refuse totalement, par contre, que ce dernier serve de moyen à des personnes mal intentionnées pour porter atteinte à la réputation de qui que ce soit et ce, aux frais de la collectivité », lit-on également dans sa lettre.

Guerre de chiffres

En mai 2013, le conseiller Yvan Pinsonneault a mis la Ville en demeure pour qu'elle annule une résolution, proposée par M^{me} Ménard, et appuyée par M. Brisson, dans laquelle Ange-Gardien avait alors résolu de limiter les dépenses juridiques liées à son conseiller à 25 000 \$.

La direction générale a confirmé vendredi que les frais d'avocat payés par Ange-Gardien à la firme Jeansonne avocats se chiffrent actuellement à 80 604 \$. Selon nos sources, ces frais incluraient autant les sommes investies pour contester la résolution d'Ange-Gardien, qui a finalement fait marche arrière deux mois plus tard, que celles contractées pour la défense de M. Pinsonneault devant la CMQ.

Dans sa lettre, M. Pinsonneault indique qu'il suspend sa requête afin de limiter les frais judiciaires encourus par la municipalité.

Un processus plus lent que prévu

MARIE-ÈVE MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Si le maire d'Ange-Gardien estime qu'il s'est écoulé un délai trop long pour traiter la plainte dont il fait l'objet, son cas ne fait pas figure d'exception. En consultant les rapports annuels de gestion de la commission municipale du Québec, on découvre même que ce serait plutôt la norme.

En effet, l'article 27 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale prévoit qu'au « plus tard le 90^e jour suivant celui où lui a été transmise la demande [...], la Commission transmet au membre du conseil visé, au demandeur, à la municipalité et au ministre sa décision ou, si l'enquête est toujours

en cours, informe le membre, le demandeur et le ministre de l'état d'avancement de l'enquête et de la date à laquelle sa décision sera transmise. »

Or, selon les rapports annuels de la CMQ pour 2011-2012 — l'année où les dispositions en matière d'éthique et de déontologie au municipal ont été intégrées dans le processus de plaintes —, 2012-2013 et 2013-2014, le délai de traitement moyen des plaintes se chiffre à plus du double, voire du triple, du délai normalement alloué par la loi.

Rappelons que ce délai inclut les procédures judiciaires devant les tribunaux, pendant lesquelles l'étude de la plainte concernée est suspendue.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Années	Nombre de plaintes reçues en éthique et déontologie municipale	Décisions pendantes	Délai moyen de traitement
2013-2014	33	31	11 mois
2012-2013	23	21	215 jours
2011-2012	9	7	n/d

CLD BROME-MISSISQUOI

Le poste de directeur général aboli

MICHEL
LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le CLD Brome-Missisquoi poursuivra ses activités pendant encore au moins quatre mois. Il perd toutefois son directeur général, Mario Thibeault, dont le poste est aboli. D'autres compressions budgétaires seront effectuées pour combler la ponction de 210 000 \$ imposée par Québec à l'organisme économique.

Le départ de M. Thibeault, qui aura lieu vendredi, entraîne une restructuration au CLD ainsi qu'à la MRC. Le directeur général de la MRC, Robert Desmarais, en assumera la direction, a indiqué hier Pauline Quinlan, présidente du conseil d'administration du CLD.

M. Desmarais connaît bien le travail qui lui est confié. Avant la création des CLD en 1998, il dirigeait les activités de développement économique alors intégrées à la MRC.

Outre le poste de M. Thibeault, le conseil d'administration du CLD a choisi de ne pas pourvoir celui

d'agent de développement culturel, vacant depuis quelques mois. Le CLD économisera également en sabrant certaines de ses activités.

Ces compressions ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la qualité des services offerts, assure le préfet de la MRC, Arthur Fauteux. « On est capables d'être créatifs avec les ressources qu'on a », a-t-il dit.

La MRC contribuera à hauteur de 1 047 000 \$ en 2015 au budget du CLD.

Les administrateurs du CLD poursuivront leurs discussions sur l'avenir de l'organisme. Si les activités de développement économique ne sont pas compromises, ils doivent décider si le CLD continuera de chapeauter cette mission. Quelques options se retrouvent sur la table. « Ça va être une formule pour nous permettre de continuer la mission du CLD », a résumé M^{me} Quinlan.

Cela dit, M^{me} Quinlan a un penchant favorable pour la structure actuelle. « Le CLD est une entité qui a bien servi notre région. On a eu de bons résultats sur la création d'emplois, sur le maintien d'emplois, sur la reconnaissance touristique de notre MRC. Le travail du CLD est associé à ces succès », a affirmé la mairesse de Bromont. « On a une formule qui fonctionne bien. »



PHOTO ALAIN DION

« Le CLD est une entité qui a bien servi notre région. On a eu de bons résultats sur la création d'emplois, sur le maintien d'emplois, sur la reconnaissance touristique de notre MRC. Le travail du CLD est associé à ces succès », a affirmé Pauline Quinlan, présidente du conseil d'administration du CLD Brome-Missisquoi. Elle était accompagnée hier matin du préfet de la MRC, Arthur Fauteux.

On s'attend à ce qu'une décision finale sur l'avenir du CLD soit rendue vers la fin du mois de mars. C'est à ce moment que l'organisme va terminer son année financière. Le CLD existe en vertu d'une loi, a expliqué M. Fauteux. Les modalités de fermeture de tels organismes sont complexes. Aussi, ajoute-t-il, doit-on mettre en place des ententes pour poursuivre les relations qu'entretient le CLD avec des organismes publics et des entreprises privées. « On ne va rien

précipiter. On va être attentifs pour faire une bonne transition et on doit mesurer tous les impacts de notre décision », a-t-il dit.

Fierté

Mario Thibeault a pris les commandes du CLD en 2009. Sous sa direction, l'organisme a augmenté son offre de services pour stimuler l'entrepreneuriat. L'année dernière, les employés ont aidé 550 entreprises, soit pour un projet d'expansion, soit pour développer un produit. Un sondage mené auprès de ces

entreprises a révélé un taux de satisfaction de 94 % envers les services reçus, a rappelé M^{me} Quinlan.

En entrevue hier matin, M. Thibeault s'est dit très fier d'avoir laissé sa marque. « C'a été de belles années au cours desquelles j'ai pu participer au développement économique de la région. C'a été un plaisir d'être au service des gens et des entreprises de la région », a-t-il confié. Âgé de 59 ans, M. Thibeault se lance à la recherche d'un nouvel emploi.



**FAITES VITE!
RECYC-FRIGO PREND
FIN LE 31 DÉCEMBRE.**

Prenez rendez-vous dès maintenant pour vous débarrasser de votre vieux frigo* ou congélo.

www.hydroquebec.com/recyc-frigo
1 855 668-1247

Recevez par la poste
un chèque de

30\$

* L'appareil doit avoir plus de 10 ans et avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³, ainsi qu'être fonctionnel, branché et facilement accessible et déplaçable. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Le ramassage est gratuit. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Le programme prend fin le 31 décembre 2014.

**Hydro
Québec**

3587077

2015-0-2

UNIQUE AU **Excel.com**
100% HAUTE-YAMASKA ET PLUS

**VOS COORDONNÉES
SONT-ELLES EXACTES ?**

**INSCRIVEZ VOTRE NUMÉRO
DE CELLULAIRE GRATUITEMENT**

450 777-1152

3597644

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2014-12-01

Célébration 2015 Mercedes-Benz GLA (ou 50 000 \$)* (non décomposable)
264B166

* Le gagnant d'une Mercedes-Benz GLA pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 50 000 \$.

TOUT-À-RIEN 01 02 03 04 06 12 | **EXTRA**
13 14 19 21 23 24 | 7839546

Lotto 6/49 4 1 2 1 6 4 1 4

Sprinto 06 09 16 40 45

Poker 2 7 9 R A | **Triplex**
♣ ♦ ♠ ♣ ♣ | 21 25 30 35 38

Astro Jour - Mois - Année - Signe | **Quintessence**
05 MARS 11 POISSONS | 3 188 4 9367

banco 01 03 04 05 07 09 11 14 16 23
26 27 29 32 41 45 52 56 63 65 | **Turbo x3**

Célébration 2015

Chaque jour de décembre, ne manquez pas le tirage quotidien.
À gagner : 1 des 31 Mercedes-Benz GLA.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La contribution de la MRC au projet Sentinelle, qui fait appel en été à de futurs policiers pour faire de la prévention, triplera.

MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

Un budget à la baisse

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — La MRC de la Haute-Yamaska fonctionnera avec un budget de 16 028 741 \$ pour la prochaine année, ce qui représente une baisse de 242 175 \$ (1,5%) par rapport au budget 2014.

Une bonne partie de cette différence s'explique par la fin d'un règlement d'emprunt de près de 450 000 \$ pour des conteneurs et des bacs pour la gestion des matières résiduelles.

Au chapitre des dépenses, on note une hausse (de 406 832 \$ à 487 658 \$) du côté du service d'évaluation municipale, diffusion de matrices, sécurité publique et solidarité rurale, surtout attribuable aux nouveaux rôles d'évaluation dans les municipalités. Cette partie du budget exclut toutefois Granby.

La contribution au projet Sentinelle, qui touche toutes les municipalités sauf Granby et Warden, passe pour sa part de 10 000 \$ à 30 420 \$. Ce programme fait appel en saison estivale à de futurs policiers

pour faire de la prévention sur le territoire.

Par ailleurs, malgré la fin imminente du Centre local de développement Haute-Yamaska, les municipalités maintiennent leur contribution financière de 455 913 \$ pour le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat en 2015. « L'enveloppe demeure, mais le conseil des maires ne l'attribue pas encore au CLD », indique la directrice générale de la MRC, Johanne Gouette.

Des municipalités avantagées

Pour 2015, les quotes-parts des municipalités atteindront 13 114 283 \$, alors qu'elles étaient de 13 110 843 \$ en 2014. Cette réduction avantagera Granby (57 139 \$ de moins à payer), Roxton Pond (baisse de 22 079 \$) et Waterloo (réduction de 7073 \$). Les autres municipalités du territoire — Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Joachim-de-Shefford, Warden et Shefford — devront cependant verser entre 3% et 6,27% de plus à la MRC l'an prochain.

» EN BREF

Marché de Noël à l'école Saint-Édouard

LAC-BROME — Les élèves de l'école Saint-Édouard à Lac-Brome tiendront leur premier marché de Noël vendredi, de 16 h à 20 h. L'argent amassé sera injecté dans le projet de parc-école de l'établissement.

Sur place, plusieurs kiosques attendent les visiteurs : décorations, savons, friandises, muffins, biscuits, thé, chocolat chaud. Des sapins, des jouets ainsi que des articles de sports usagés seront aussi en vente.

Les organisateurs invitent les gens à faire don de jouets et de leurs équipements sportifs en bon état. Ils peuvent également laisser les articles de sport en consignment (10% du prix de la vente sera remis à l'école). Les gens ont jusqu'à demain pour apporter leurs jouets et leurs articles de sport au secrétariat de l'école.

MARDI 2 DÉCEMBRE
AUJOURD'HUI
SEULEMENT

999

VÊTEMENTS ET
TENUES DE NUITS
POUR ENFANTS*

Tailles bébé-18
PRIX ORD. SEARS
JUSQU'À 29,99



Sears*

en magasin et à sears.ca.

EXPÉDITION GRATUITE POUR LES COMMANDES EN LIGNE DE 99 \$ OU PLUS.**

Hello KittyTM est une marque déposée de Sanrio. *Cette offre de rabais : à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et des articles en liquidation. **Avant les taxes. Offre valide jusqu'au 19 décembre 2014 sur les articles pesant moins de 65 lb. Détails à sears.ca.
© Sears Canada Inc., 2014. Tous droits réservés.

NE121G714

Faire du Québec, un pays!



GILBERT LAVOIE
COMMENTAIRE

opinions@lavoixdelest.ca

L'arrivée de Pierre-Karl Péladeau dans la course à la direction du PQ assure le parti d'un intérêt médiatique qu'on n'a pas vu depuis longtemps pour ce genre d'événement. C'est normal, compte tenu de sa personnalité, de sa notoriété, mais surtout à cause de son engagement de « sortir des sentiers battus », comme il l'a dit en fin de semaine, pour faire du Québec, un pays.

Ce qui est surprenant toutefois, c'est de voir 18 anciens députés péquistes, dont six ex-ministres, publier une lettre ouverte pour donner leur appui à M. Péladeau, sur la ligne de départ. Quelle était l'urgence d'une telle intervention?

On peut comprendre que certains députés actuels aient déjà pris position. Certains le font pour s'assurer d'une bonne place dans un éventuel conseil des ministres, d'autres le font par loyauté ou par amitié.

Mais en quoi les anciens députés et ministres font-ils œuvre utile en se prononçant si tôt dans la course, sans même connaître les opinions de leur poulain? Une telle prise de position à cette étape est méprisante pour les autres candidats à qui on envoie une fin de non-recevoir, sans même les entendre.

Les Jean-François Lisée, Bernard Drainville, Martine Ouellet et Alexandre Cloutier sont déjà connus, mais rien ne les empêche de nous surprendre, maintenant qu'ils sont libérés des positions officielles du caucus ou du parti.

J'ai toujours en mémoire l'empressement des libéraux fédéraux à se ranger derrière John Turner après le départ de Pierre Trudeau. Et celui des conservateurs à se précipiter dans le camp de Kim Campbell, après le départ de Brian Mulroney. Tous voulaient être dans le club gagnant. Tous ont perdu leur pari.

Ce n'est pas dire que Pierre Karl Péladeau décevra. Mais à part son engagement pour la souveraineté, on ne connaît rien du virage qu'il veut faire prendre au PQ. Son discours de dimanche a été accueilli avec enthousiasme, mais il ne nous a rien appris. Il veut créer la richesse, il veut que nous soyons maître chez nous, il veut bâtir une grande coalition pour reconstruire le pays. Il propose de « nous investir sur le chantier planétaire de l'écologie », il veut convaincre les immigrants de se joindre à la cause souverainiste, moderniser l'État, imprimer de la rigueur dans la gestion de l'État, électrifier les transports, appuyer l'éducation, la culture... »

Trouvez-moi un Québécois qui, à l'exception de la souveraineté, ne sera pas d'accord avec ces beaux projets! Mais encore faut-il savoir comment y parvenir. M. Péladeau sera mis au défi de s'expliquer pendant les débats de la course à la direction du parti, mais on ne connaît pas encore ses solutions, s'il en a...

Malgré tout, des anciens députés et ministres d'expérience comme Guy Chevrette, Mathias Rioux, Yves Duhaime et Jean-Pierre Jolivet lui donnent leur bénédiction, probablement sans même lui avoir parlé.

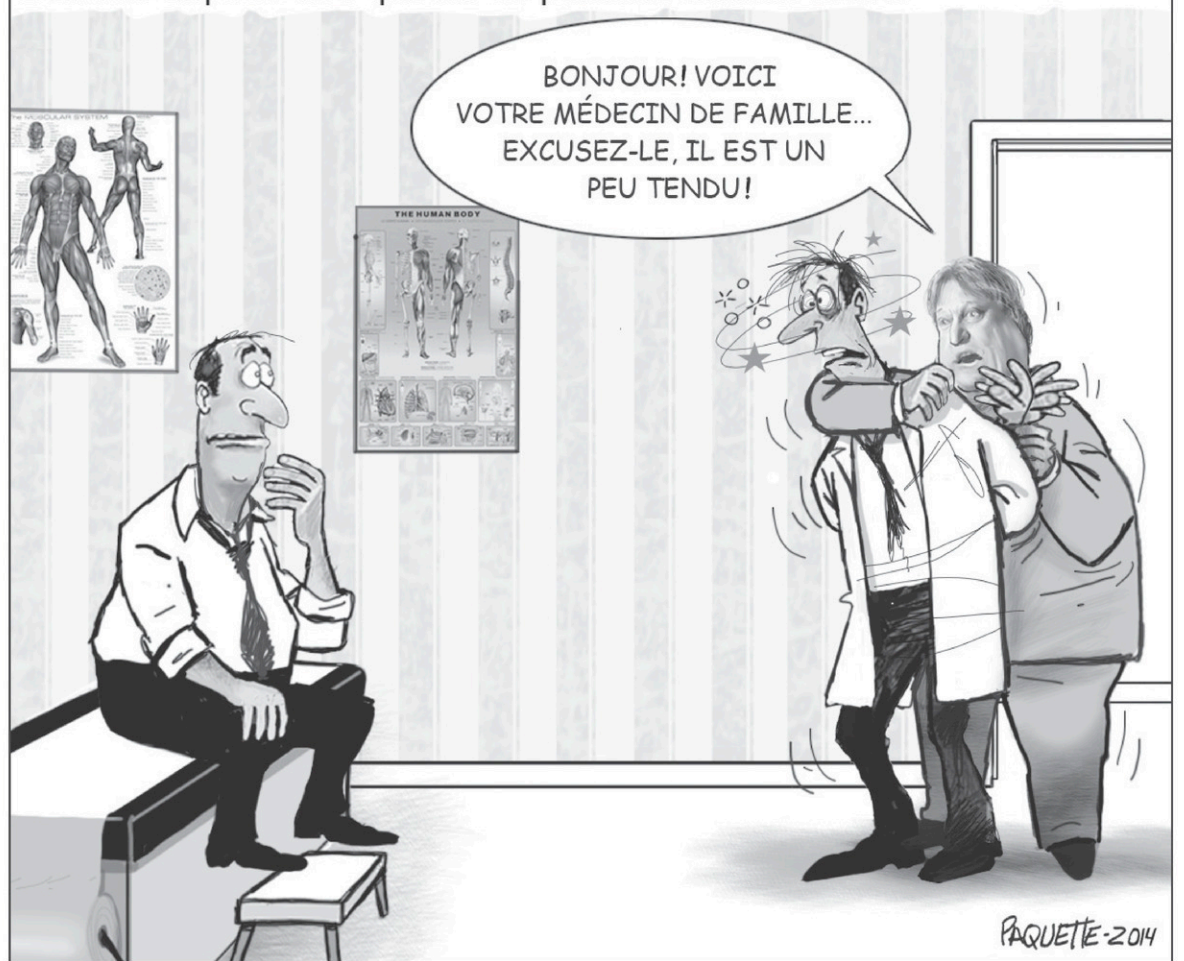
En religion, c'est ce qu'on appelle un acte de foi. Dans le commerce, c'est un chèque en blanc. En politique, c'est un vote à l'aveugle.

...

La police

J'ai eu plusieurs réactions à mon texte d'hier concernant le traitement de faveur accordé aux policiers de la Sûreté du Québec dans le contrat de travail en cours. On me rappelle que le journaliste Mathieu Boivin du FM93 a démontré, en septembre, que ces policiers sont les seuls au pays à ne pas contribuer à l'assurance-emploi. « J'ai été prof au secondaire pendant 36 ans, m'écrit un lecteur de Québec, Richard Martineau. J'avais la fameuse sécurité d'emploi; mes collègues et moi, on payait tous et toutes des primes d'assurance-emploi... »

Barrette impose des quotas de patients aux médecins



LA VOIX DES LECTEURS

Supercherie

Selon l'institut de recherche et d'informations socio-économiques, l'IRIS, la dette du Québec ne serait pas alarmante. En effet, selon l'IRIS, la dette du Québec représenterait 57.5 % du PIB, ce qui la placerait dans une position très avantageuse parmi les pays de l'OCDE.

Pour l'IRIS, un organisme de gauche, cela démontrerait que le gouvernement Couillard n'avait pas à instaurer ces mesures d'austérité.

Le problème avec cette étude, c'est que nous avons affaire avec une supercherie.

On ne peut tout simplement pas comparer les paramètres économiques du Québec, qui soit dit en passant est une province, avec les pays de l'OCDE.

Comme l'a si bien dit Alain Dubuc dans *La Presse* du samedi 29 novembre, si on veut comparer le Québec avec certains pays, il faudra tenir compte de la partie fédérale de la dette du Québec, dette qu'il aura à assumer advenant la séparation du Québec.

Ce n'est pas la première fois que la « go-gauche » tente de nous faire avaler cette couleuvre.

Il y a quelques années, quand les « Lucides », avaient tenté de nous sensibiliser sur les effets pernicieux que la dette pourrait avoir

sur le Québec si on ne faisait rien, Gerald Larose, Françoise David, Pierre Paquette (qui est économiste), entre autres, nous avaient chanté en chœur: « Qu'il n'y avait pas péril en la demeure » et que le Québec, à 44% du PIB, figurait dans la très bonne moyenne des pays industrialisés.

J'avais noté ce sophisme à l'époque, et je me souviens que Michel Van De Valle et Joseph Facal en avait parlé dans leur chronique du *Journal de Montréal*.

Alors, si on calcule la portion de la dette du Québec au fédéral, on arrive à 94.8%, ce qui n'est pas critique, mais assez sérieux pour que l'on s'y attarde si l'on ne veut pas rejoindre les pays en difficultés comme l'Italie (144%), le Portugal (140%), l'Espagne (126.2%), la France (110.4%), les États-Unis (110%), le Royaume-Uni (109.2%).

Mais on est beaucoup plus endetté que les Pays-Bas (77%), l'Allemagne (81.4%), la Finlande (65.3%), la Suède (44.7%), la Suisse (43.3%), la Norvège (35.5%) et que l'Australie (33%).

En passant, peut-on parler d'austérité quand le Québec subventionne 90% des frais de garde et des frais de scolarité. 99% des pays dans le monde aimeraient subir ce genre d'austérité.

En fait, toute cette propagande

de l'IRIS et de la « go-gauche » en général, hautement fallacieuse, n'est qu'une insulte à l'intelligence, une représentation de la condescendance et du mépris qu'elle porte aux Québécois.

Noël Bernard
Granby

Une opinion?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinions@lavoixdelest.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via www.lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. La Voix de l'Est se réserve le droit d'abrégier et de refuser des lettres.**

THÉÂTRE DES TOURNESOLS

Pas de théâtre d'été en 2015

MARIE-ÈVE
LAMBERT

marie-eve.lambert@lavoixdel'est.ca

COWANSVILLE — Il n'y aura pas de théâtre d'été au Théâtre des Tournesols l'été prochain. En raison de récents ennuis de santé, le propriétaire des lieux, Robert Goyette, a décidé de ralentir le rythme en 2015.

« Là, ça va mieux, ma situation est stable et j'en regagne de jour en jour, mais il faut que j'apprenne à me reposer quand mon corps le demande alors qu'avant, je pouvais toujours plus », a-t-il laissé savoir à *La Voix de l'Est*, hier.

Le 23 août dernier, M. Goyette a été victime d'une violente crise cardiaque. Son cœur a arrêté de battre à sept reprises. Il a été transporté

d'urgence au CHUS, où médecins et famille lui ont fortement suggéré de « modérer [ses] transports ».

« La santé, on n'en a rien qu'une, reconnaît-il. Je vais prendre ça mollo en 2015. Après, on verra si je reviens avec du théâtre d'été. »

Hugo Turgeon et Julie Daoust, qui créent la pièce estivale annuelle depuis de nombreuses années, ont bien entendu été mis au courant de la situation. « Et ils comprennent très bien ma décision », dit M. Goyette.

Ce dernier assure que les spectacles d'un soir se poursuivront. Ceux qui figurent déjà dans la programmation, et d'autres à être annoncés. « C'est pas mal moins d'ouvrage », affirme-t-il, en n'excluant pas d'en présenter « deux ou trois » cet été.

La location de salles reste également disponible.

Robert Goyette s'implique dans le Théâtre des Tournesols depuis 2002 et en est propriétaire avec sa femme Léonie depuis 2007.



PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Le 23 août dernier, Robert Goyette a été victime d'une violente crise cardiaque. Son cœur a arrêté de battre à sept reprises.

» EN BREF

Muriel Millard n'est plus

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'ex-reine du music-hall québécois Muriel Millard, artiste aux talents multiples qui a animé les folles soirées de cabarets, est décédée dimanche soir à Montréal. Elle aurait eu 92 ans demain.

Reine des nuits montréalaises des années 1940, 1950 et 1960, elle a séduit des milliers de spectateurs du Mocambo, du Caprice ou du Café de l'est avec ses spectacles à grand déploiement. Mais à l'aube des années 1970, Muriel Millard met au rancart plumes, breloques et paillettes pour se tourner vers la peinture.

Elle restera aussi gravée dans la mémoire collective du Québec comme l'auteure des célèbres paroles de la chanson *Dans nos vieilles maisons*, entonnée pendant des milliers de réveillons du Nouvel An mais toujours populaire.

Muriel Millard naît le 3 décembre 1922 à Montréal. À 13 ans seulement, en 1938, elle remporte un concours musical qui lancera sa carrière. Elle chante sur la scène du Théâtre National avec les vedettes de l'heure du burlesque et du music-hall, dont Manda, et sera plus tard des tournées de Jean Grimaldi dans tout le « Canada français » et jusqu'en Nouvelle-Angleterre.

Elle sera ensuite omniprésente à la radio — à CKAC, CKVL, et même à Radio-Canada, chez *Les Joyeux Troubadours* — et dans les cabarets du Québec, mais

chantera aussi sur les planches de salles ailleurs sur la planète : New York, Argentine, Nevada.

Farnham lance sa programmation culturelle 2015

FARNHAM (MEL) — Trois gros noms font partie de la programmation culturelle 2015 de la Ville de Farnham. Dominic Paquet ouvrira le bal le 13 février avec le rodage de son nouveau spectacle, *Rien qu'une gosse*. Arthur l'Aventurier invitera par la suite les petits à le suivre en Afrique le 10 avril, et les Sœurs Boulay, grandes lauréates du Félix du groupe de l'année au dernier gala de l'ADISQ, se produiront sur la scène de l'auditorium de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand le 7 novembre. La formation Le Bal à l'Huile clôturera la programmation 2015 en décembre avec son répertoire traditionnel québécois.

« Farnham découvre ses talents » invitera également les artistes locaux, tous domaines confondus, à se produire sur scène en mai prochain. À cela s'ajoutent le retour des Mardis show en juillet et en août avec trois spectacles-hommages (Bob Marley, Grease et Pink Floyd), sept heures de contes à la bibliothèque municipale Louise-Hall et la projection de deux films en plein air.

Pour plus de détails, visiter le www.carrementculture.ca.

3544880

VOTRE AUTO
VOUS PARLE :

LES BATTERIES
C'EST NOTRE AFFAIRE!

ATELIER MÉCANIQUE P. HAMAN
2000, rue Principale Est, Farnham
450 293-3127

3570423

Gîte
Aux Portes
du Temps
La Costumière

Plus qu'une
expérience, un gîte!

POUR VOS PARTYS
DES FÊTES!

- Gîte/restaurant Le Griffon blanc
- Mariages/événements spéciaux

SUR RÉSERVATION
450 548-2245
www.giteauxportesdutemps.com

3549616

Rabais de Noël
un super rabais par jour, pendant la période des fêtes!

UN RABAIS DIFFÉRENT
CHAQUE JOUR

COOPSCO

COOPSCO Cégep Granby
235, rue St-Jacques

3553431

Maître
ASPIRATEUR
PARCE QUE VOUS LE MÉRITEZ...

ASPIRATION
CLIMATISATION
PIÈCE ET SERVICE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL - AGRICOLE

ASPIRATEUR CENTRAL
CYCLOVAC Miele duoVAC DRAINVAC

590, RUE BOVIN, GRANBY • 450 994-4990

DES PROBLÈMES D'OUIE

Vous faites souvent répéter?

Vous haussez souvent le volume de la télévision?

Vous avez souvent de la difficulté à écouter en groupe?

CETTE INVITATION EST POUR VOUS

Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

Plus de 20 ans d'expérience

DÉPISTAGE DE L'AUDITION

Venez passer un test de dépistage de l'audition pendant nos journées portes ouvertes.

Profitez de cette opportunité.

SANS FRAIS, SANS RENDEZ-VOUS

PORTES OUVERTES

JEUDI 4 DÉCEMBRE 9H À 17H - VENDREDI 5 DÉCEMBRE 9H À 17H - SAMEDI 6 DÉCEMBRE 9H À 16H

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER

712 . PRINCIPALE . GRANBY . 597-787-0709 À CÔTÉ DE L'HÔTEL LE GRANBYEN

RABAIS DES FÊTES

CHEVROLET

**GARDER DE L'ARGENT
POUR MES CADEAUX,
ÇA ME VA BIEN.**



Modèle LTZ illustré.

CRUZE LT 2014

JUSQU'À

5 000 \$¹

DE RABAIS À L'ACHAT

(Incluant un rabais des Fêtes de 1 500 \$
pour les propriétaires admissibles²)

TOUS LES MODÈLES SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET³:

2 ANS OU 40 000 KM -
VIDANGES D'HUILE
GRATUITES

5 ANS OU 160 000 KM -
GARANTIE LIMITÉE DU
GROUPE MOTOPROPULSEUR

5 ANS OU 160 000 KM -
ASSISTANCE
ROUTIÈRE

CHEVROLET



DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

contacterchevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: Cruze LT (1PX69/1SA). 1. Le rabais de 5 000 \$ combine un crédit de livraison de 1 000 \$ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur la Chevrolet Cruze LT 2014, un rabais des Fêtes de 1 500 \$ (taxes incluses) pour les propriétaires admissibles, un rabais de 250 \$ offert par l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec sur la Chevrolet Cruze LT 2014 du 2 au 31 décembre 2014, et un crédit de 2 250 \$ qui est offert au concessionnaire par le fabricant (avant les taxes) pour la Chevrolet Cruze LT 2014, qui est applicable à l'achat au comptant seulement et qui ne peut être combiné à des taux privilégiés à la location ou au financement à l'achat. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent au rabais de 2 250 \$, ce qui entraîne l'augmentation des taux d'intérêt applicables. Les rabais varient d'un modèle à l'autre et ne sont pas applicables à la Cruze LS 1SA. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 2. Le rabais des Fêtes est en vigueur du 2 au 31 décembre 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 750 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 1 500 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 \$ ou 1 500 \$ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Null là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

CENTRE AQUATIQUE DE LAC-BROME

Nouvelle
étape franchie

CYNTHIA LAFLAMME

cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — Les élus de Lac-Brome ont rencontré environ 175 personnes dans le cadre de quatre rencontres d'information sur un projet de centre aquatique. Le maire Richard Burcombe en dresse un bilan positif.

Il affirme que les citoyens rencontrés étaient enthousiastes, mais admet que ceux qui ont pris la parole étaient pour la plupart contre le projet de 4 M\$. « La plupart du temps, les réunions, ce sont les gens qui sont contre qui se présentent. Les gens qui sont pour, il y en a, mais ils ne parlent pas. »

Il lui est donc difficile d'évaluer le taux de citoyens en faveur d'une piscine intérieure semi-olympique. Selon lui, 80% des citoyens du secteur de Bondville étaient favorables, tout l'inverse de ceux de Foster. Un groupe de 75 personnes a aussi été rencontré au Centre Lac-Brome, et une quinzaine dans West Brome.

Les citoyens ont pu faire connaître leurs inquiétudes et leurs opinions. Le maire pouvait alors répondre aux questions, notamment sur l'impact d'un tel projet sur le compte de taxes.

« On avait un excellent échange entre les citoyens et les élus, indique M. Burcombe. On a toujours entendu les opinions, questions et inquiétudes pour le projet. Il va y avoir le sondage CROP pour essayer d'avoir le pouls. C'est pour la planification stratégique, mais c'est aussi pour la piscine. On va avoir une bonne idée quand le sondage va être terminé. »

La firme a d'ailleurs commencé le week-end dernier à contacter 400 résidents de Lac-Brome pour ce sondage.



PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Le maire de Lac-Brome,
Richard Burcombe

À la suggestion des citoyens rencontrés, la Ville tentera de trouver un moyen de joindre tous les résidents de la municipalité, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Car les élus veulent connaître l'opinion de tous. « Ça prend une majorité qui appuie le projet, mais pas juste 51%; ça va prendre une grande majorité », affirme le maire.

Comme pour le centre communautaire, construit en 2006, la Fondation CARKE compte solliciter les citoyens pour amasser deux millions de dollars et les remettre à la Ville. Lac-Brome veut obtenir des subventions gouvernementales pour financer les deux millions restants.

Les seuls coûts pour les citoyens seraient les frais d'exploitation de 300 000\$ par année, maintient M. Burcombe. Il pourrait toutefois y avoir des cours aquatiques pour réduire ces coûts.

mères qui avaient consommé un médicament approuvé par Santé Canada dans les années 1950 et 1960 sans connaître les effets secondaires désastreux.

Au cours de la soirée, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité une motion du Nouveau Parti démocratique visant à assurer le soutien des victimes. « Ça fait 50 ans que les victimes attendent un appui du gouvernement. Ça a pris du temps, mais heureusement, aujourd'hui (lundi), elles pourront obtenir réparation pour les nombreux torts qu'ils ont subis grâce à notre motion », a déclaré la porte-parole du NPD en matière de santé, Libby Davies.

« La rencontre d'aujourd'hui constitue un pas dans la bonne direction, la création d'un partenariat en vue de trouver une solution, a écrit M^{me} Ambrose dans le communiqué. Notre gouvernement s'est engagé à travailler avec l'Association canadienne des victimes de la thalidomide afin de déterminer comment nous pourrions à l'avenir mieux répondre aux besoins des victimes. »

» EN BREF

Ottawa veut aider les
victimes de la Thalidomide

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — La ministre de la Santé Rona Ambrose a affirmé que le gouvernement fédéral était enclin à travailler avec les victimes de la thalidomide afin qu'elles soient soutenues adéquatement.

M^{me} Ambrose a rencontré, hier, les représentants de l'Association canadienne des victimes de la thalidomide.

Dans un communiqué, elle a déclaré que tous les Canadiens compatissaient avec la souffrance que les survivants de la thalidomide ont endurée depuis les années 1960.

Elle a ajouté qu'il était clair que leurs besoins de santé avaient changé et qu'ils exigeaient un soutien permanent, mais elle n'a rien annoncé de spécifique en termes de plan d'action ou de soutien financier.

Les victimes de la thalidomide demandent un soutien financier plus important de la part d'Ottawa. Toutes les victimes sont nées de

Les Bébés 2014



Présentez-nous votre bébé
le 17 janvier 2015

dans notre cahier spécial publié dans *La Voix de l'Est*

Pour **40\$** au **Galerias de Granby** publiez la photo de votre bébé né en 2014 et recevez **20\$ EN PRIME** **10\$** au **Jean Coutu**

JEAN PROVOST
MAXIME DAOUST-CHAREST

DE PLUS, courrez la chance de GAGNER :

300\$ au **Galerias de Granby** et,

LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ EN COUVERTURE DE CE CAHIER SPÉCIAL !

Faites parvenir la photo de bébé avec toutes les informations demandées sur ce coupon à :

bebe@lavoixdelest.ca

Ou remplissez ce coupon et faites-le parvenir avant 9 h, le 5 janvier 2015, en joignant la photo du bébé (maximum 5 x 7) à **Les Bébés 2014,**

76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Prenez note que cette photo pourrait ne pas vous être retournée.

Renseignements : 450 375-4555, poste 201



Inscription d'ici le 5 janvier

Prénom de l'enfant : _____ Nom de l'enfant : _____
 Fille Garçon Date de naissance : _____
 Adresse : _____ App. : _____ Code postal : _____
 Ville : _____ Courriel : _____
 Tél. (dom.) : _____ (travail) : _____
 Prénom et nom des parents : _____
 Mère : _____ Père : _____
 J'effectue le paiement de 40\$
 Ci-joint un chèque ou mandat-poste (à l'ordre de La Voix de l'Est) ou par carte de crédit :
 Visa Master Card N° carte de crédit : _____ Date d'expiration : __/__/____
 Signature : _____

Les informations resteront confidentielles. Seuls les coupons découpés suivant le pointillé seront acceptés.

Tirage du chèque-cadeau de 300\$ le 5 janvier à 10 h. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*. Les chèques-cadeaux offerts aux participants en prime seront postés vers la fin janvier. Certaines conditions s'appliquent pour les chèques-cadeaux et ils ne sont pas monnayables.

DEPUIS LA TRAGÉDIE DE L'ISLE-VERTE

Recrutement ardu des pompiers volontaires

RIMOUSKI (LE SOLEIL) — Le recrutement de pompiers volontaires ou à temps partiel est plus difficile au Québec depuis la tragédie de la Résidence du Havre à L'Isle-Verte.

« Quand on fait des affichages de postes depuis le mois de mars et d'avril, on voit un impact sur les offres d'emploi. [Les postes] doivent être à nouveau affichés pour combler le poste. Cette tragédie à L'Isle-Verte va rendre le recrutement plus difficile pour un certain temps, surtout dans les régions. C'est un peu comme une vague », admet Jocelyn

Lussier, président de la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie (FQISI).

Selon les données du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP), 80 % des pompiers sont à temps partiel, soit 17 300 sur 21 800 pompiers, officiers et directeurs. En 10 ans, de 2000 à 2009, il y a eu une diminution de 2000 pompiers volontaires à cause du vieillissement de la population dans les régions éloignées, des jeunes qui quittent leur région, des pompiers plus âgés qui ne désirent pas s'engager dans une

formation devenue obligatoire depuis 2004 et par l'attrait des emplois à temps plein dans les services de sécurité incendie des villes-centres.

« Dans notre fédération, nous avons des discussions avec des employeurs à cause de ces tragédies-là comme L'Isle-Verte et Lac-Mégantic. Ils nous disent que ce n'est pas facile pour le recrutement. C'est aussi un frein pour les pompiers volontaires qui veulent devenir des officiers, souligne M. Lussier. Vous savez, le terme pompier volontaire n'existe plus au Québec. Il reste

une dizaine de services d'incendie au Québec qui ne sont pas payés. Cela ne se fait plus parce que [par rapport] à la CSST, ce n'est plus légal. »

Selon un sondage mené en 2012 par le MSP auprès des représentants du milieu de l'incendie, des élus municipaux et des directeurs de municipalités et de MRC, 75 % des répondants soutenaient que l'engagement volontaire des citoyens envers leur communauté était en péril pour ce qui est de la relève et de la rétention des pompiers volontaires et à temps partiel dans les régions.

Grand taux de roulement

Un pompier à temps partiel sur appel dans une municipalité de moins de 25 000 habitants reçoit 306 heures de formation et est payé, en moyenne au Québec, de 5000 \$ à 10 000 \$ par année. « Il y a un taux de roulement énorme. Plusieurs personnes sont réticentes d'aller suivre cette formation qui dure de un an à un an et demi alors que ces personnes occupent des emplois à plein temps pour gagner leur vie. »

3636646

les fêtes À LA MODE DE CHEZ NOUS

HORAIRE DE VOTRE CENTRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	DÉCEMBRE 01 9h30 à 21h	02 9h30 à 21h	03 9h30 à 21h	04 9h30 à 21h	05 9h30 à 21h	06 9h à 17h
07 10h à 17h	08 9h30 à 21h	09 9h30 à 21h	10 9h30 à 21h	11 9h30 à 21h	12 9h30 à 21h	13 9h à 17h
14 10h à 17h	15 9h30 à 21h	16 9h30 à 21h	17 9h30 à 21h	18 9h30 à 21h	19 9h30 à 21h	20 9h à 17h
21 10h à 17h	22 9h30 à 21h	23 9h30 à 21h	24 9h30 à 17h	25 Fermé	26 13h à 21h Boxing Day	27 9h à 17h
28 10h à 17h	29 9h30 à 17h30	30 9h30 à 17h30	31 9h30 à 17h	JANVIER 01 Fermé	02 9h30 à 21h	03 9h à 17h

Ford
LIQUIDATION DE CAMIONS
 — PRIX DE FIN D'ANNÉE —

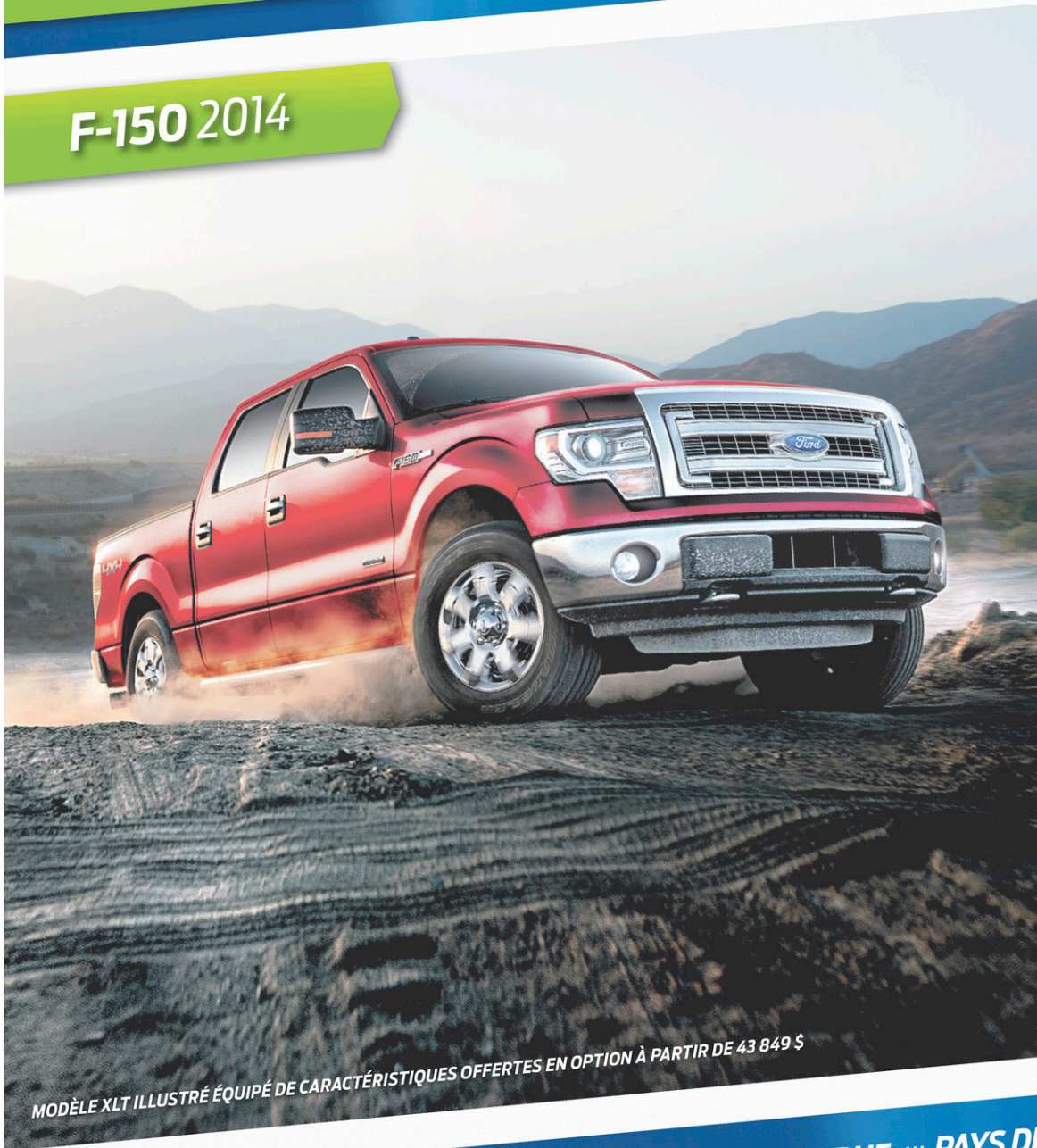
AVEC AUTANT DE CHOIX, OBTENEZ LE CAMION QUE VOUS VOULEZ À UN PRIX EXCEPTIONNEL.

0%
 TAUX ANNUEL À L'ACHAT
JUSQU'À 72 MOIS
 SUR CERTAINS VÉHICULES 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS

+

COSTCO WHOLESALE
 LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE
1 000 \$[^]
 SUR LES VÉHICULES FORD NEUFS SÉLECTIONNÉS

F-150 2014



MODÈLE XLT ILLUSTRÉ ÉQUIPÉ DE CARACTÉRISTIQUES OFFERTES EN OPTION À PARTIR DE 43 849 \$

**F-150 XLT 2014
 SUPERCREW 4X4**

LOUEZ POUR

299 \$

PAR MOIS

0%** TAUX ANNUEL

POUR **24 MOIS**

LIMITE DE 20 000 KM PAR ANNÉE.
 2 575 \$ D'ACOMPTE. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXES SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
 TAXES EN SUS.

SÉRIE F

LA GAMME DE CAMIONS LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS 48 ANS[†]



Trouvez le véhicule que vous voulez sur Ford.ca/equiperetobtenerunprix



Rendez-vous chez votre détaillant Ford



Repartez heureux

LA LIQUIDATION PRIX DE FIN D'ANNÉE SE TERMINE LE 2 JANVIER



Allons plus loin
quebecford.ca



De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois-prépayés^{††}.

LES ACHETEURS-AMISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES: Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44 \$ pour les véhicules loués, plus des frais de services externes de 4 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitive des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. * Jusqu'au 2 janvier 2015, obtenez un taux de financement annuel de 0 % à l'achat d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants: Escape 2015 pour un terme maximal de 60 mois / Focus, C-MAX, F-150 2014 (à l'exception de la version XL A2 à cabine simple équipée du moteur ultra-avantagé et du Raptor) et Fiesta et Fusion 2015 pour un terme maximal de 72 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 36 / 60 / 72 mois, la mensualité exigible est de 694,44 \$ / 416,66 \$ / 347,22 \$, le coût d'emprunt est de 0 \$ ou le taux d'intérêt annuel est de 0 %, pour une somme totale remboursable de 25 000 \$. Un acompte remboursable de 25 000 \$. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. ** Jusqu'au 2 janvier 2015, louez un F-150 XLT 4x4 SuperCrew d'une valeur de 31 049 \$ (après déduction de l'allocation de livraison de 5 500 \$, de la contribution du concessionnaire de 3 585 \$, du rabais Crédit Ford 1 200 \$ et du rabais à la location) et incluant les frais de transport et la taxe sur le climatiseur de 1 800 \$) au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme de 24 mois. La mensualité exigible est de 299 \$ moyennant un acompte de 2 575 \$. L'obligation locale totale est de 9 901 \$. La valeur de rachat optionnelle est de 21 663 \$. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 24 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 \$ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ^ Cette offre est en vigueur du 2 janvier 2015, uniquement le 2 janvier 2015, à l'exception de la version S et BSV, C-MAX et 1 000 \$ sur la plupart des autres modèles à l'exception de tous les GT500, GT350, de la Mustang édition 50^e anniversaire, Raptor et camions poids moyen (chaque étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$ CAN, @, utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. * La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 48 ans selon les statistiques de vente établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, jusqu'en 2013 et selon les ventes répertoriées par L. Polk, jusqu'au mois de juin 2014. † © 2014 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2014 Ford du Canada. Limitée. Tous droits réservés.

3553783

Papeterie
L'ÉCOLOGIC
UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

BESOIN DE MOBILIERS DE BUREAU POUR VOTRE ENTREPRISE?

- Service d'aménagement efficace, ergonomique et fonctionnel
- Plans 3D disponibles sans frais

artopex
l'art et la manière

APPELEZ-NOUS! 450 777-7747

www.papeterieecologic.com



boutique écologique
Vert l'Avenir

Une boutique qui tend la main à une clientèle à qui la consommation responsable lui tient à coeur.

PRODUITS D'ENTRETIEN EN VRAC Biodégradables & Québécois

- COUCHES LAVABLES
- COSMÉTIQUE ET PRODUITS CORPORELS
- PRODUITS ÉQUITABLES et bien plus encore...

VOTRE MAGASIN GÉNÉRAL VERT

GRANBY • 450.770.0303 • 20, Sainte-Antoine Sud • vertlavenir.ca





CUISINES
La Vieille Forge

PERSONNALISÉE
FONCTIONNELLE
ACCESSIBLE

T : 450 539-1367

lavieilleforge.ca



Pain Pain
Boulangerie Artisanale

Pain de fabrication artisanale, fait à la main
(farine entière ou naturelle, sans lait, sans sucre, sans gras)

- Croissants, chocolatinés, roulés, feuilletés
- Sandwiches
- Fèves au lard maison
- Tourtières, pâtés au poulet
- Charcuterie, fromages fins, etc.
- Pâtisseries
- Chocolat fin

120-2 Principale, Granby 450 770-7246
Ouvert du mardi au dimanche, de 7h à 18h et les jeudis et vendredis, de 7h à 21h



Spécial du MOIS

Recevez **80 \$ de rabais** sur une pose complète d'extensions capillaires Invisi-tab sur présentation de ce coupon.

Le cube
espace beauté

181 Principale • Granby
450 991.2252
www.lecubeespacebeaute.com

Carol Ann



Libérez-vous

- de la cigarette
- des allergies
- des peurs

et bien plus...

Gwladys Schulz
Hypnotérapeute diplômée

450 775-8345
coachbenhypnose.com

La clé est en vous



RÉFORME DE LA SANTÉ

Barrette présente 160 amendements

PATRICE BERGERON

La Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, adoucit sa réforme du réseau de la santé, mais l'opposition officielle n'est pas prête pour autant à faciliter son adoption avant Noël.

M. Barrette a présenté, hier, pas moins de 160 amendements à son projet de loi 10 qui abolit les Agences régionales de la santé. Il fait passer le nombre de Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) prévus de 28 à 33, en raison du redécoupage et de l'ajout de centres hospitaliers qui ne seront pas fusionnés. Il a rayé la désignation d'établissement suprarégional, mais introduit celle de Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), qui préserve la désignation des hôpitaux universitaires, répondant ainsi aux critiques.

Le ministre renonce à son pouvoir de nomination des membres indépendants des conseils d'administration des nouveaux CISSS, au bout du premier mandat de trois ans, mais il se garde le droit d'entériner les nominations du président et du président du conseil d'administration de ces entités. M. Barrette refuse de lâcher prise à cet égard et a donné l'exemple d'Hydro-Québec et de Loto-Québec — dont les PDG sont nommés par le gouvernement — pour plaider contre le morcellement du réseau de la santé.

« Est-ce que le public accepterait qu'Hydro-Québec n'ait aucun



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Santé Gaétan Barrette

pourra être accepté ou refusé par le ministre. Gaétan Barrette s'est bien défendu de vouloir ainsi faire des nominations partisans, puisque les propositions viendront des comités en place.

« Ce n'est pas une question politique, c'est une question de confiance. Il faut que la personne qui soit là... cela devienne l'imputabilité du ministre. Les nominations doivent se faire sur la base d'expertise », a-t-il dit.

composés dans une proportion de 25 % de personnes qui auraient un profil non hospitalier.

Par ailleurs, le ministre donne des garanties supplémentaires aux anglophones pour le maintien de leurs services et de leurs établissements.

Le ministre estime avoir répondu ainsi aux préoccupations émises en commission parlementaire et espère faire adopter son projet de loi avant l'ajournement des travaux en Chambre vendredi.

Cependant, tout cela est loin de satisfaire l'opposition officielle. La porte-parole péquiste en santé, Diane Lamarre, ne s'engage pas à accélérer l'adoption du projet de loi.

Dans les réaménagements de la carte des CISSS, la Montérégie comptera deux CISSS plutôt qu'un seul.

lien avec le gouvernement? a-t-il demandé en conférence de presse à l'Assemblée nationale à Québec. La réponse est non. Si je n'ai pas ce pouvoir-là, cela veut dire que je viens de créer 28 ministères de la Santé avec leur budget indépendant. Il faut quand même qu'il y ait un lien.»

Un comité fera des recommandations au ministre pour la première vague de nominations, une fois le projet de loi adopté, pour tous les membres indépendants des conseils d'administration, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas désignés par les conseils de médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP). Chacun des conseils d'administration sera ensuite doté d'un comité de sélection qui proposera les candidats au c.a., au terme du mandat de trois ans des membres.

Cependant, pour ce qui est du choix du président et du président du c.a., le candidat proposé

Deux CISSS en Montérégie

Dans les réaménagements de la carte des CISSS, la Montérégie comptera deux CISSS plutôt qu'un seul, et les Îles-de-la-Madeleine auront leur propre CISSS. Tous les CISSS de la région de Montréal deviendront des CIUSSS, donc universitaires, ainsi que celui de Sherbrooke et celui de Québec. Le nombre de membres des c.a. passe de 13 à 17 dans les CISSS, et de 15 à 19 dans les CIUSSS. Comme un pharmacien et un représentant universitaire ont été ajoutés dans les c.a. des CIUSSS, il fallait par conséquent ajouter deux représentants indépendants pour conserver leur majorité, a expliqué le ministre.

Les profils requis des membres des c.a. des CISSS ont aussi été précisés, pour ajouter un membre avec expertise en santé mentale, un autre en réadaptation, un profil d'usager du système et un profil jeunesse. Ainsi les c.a. seraient

Le PQ déplore l'absence de plan de transition

Elle déplore l'absence de plan de transition dans le projet de loi, ce qui est nécessaire pour des bouleversements d'une telle envergure, comme l'avait requis la Protectrice du citoyen.

« On va collaborer de bonne foi, mais il y a 165 articles et il y a beaucoup d'amendements qui ont été demandés par les gens et que je n'ai pas encore entendus, sur des aspects de fond, a-t-elle dit en point de presse. On va faire de notre mieux. »

Enfin, rien n'assure que les économies de 200 millions \$ promises au rendez-vous, puisque selon elle, ces changements pourraient plutôt coûter jusqu'à 500 millions \$. Au bout du compte, le ministre n'abolit pas les agences, mais se trouve à en créer d'autres et à se donner plus de pouvoir, a-t-elle estimé.

(((SiriusXM)))

Les Recrues
DODGE

FIEN COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINOR PARTOUT AU CANADA

DES CAMIONS SOLIDES. DES PRIX DURS À BATTRE.



Ram 1500 Laramie Limited 4x2 2014
à cabine d'équipe montrée

NOTRE **SUPER OFFRE** DES FÊTES

**AUCUN PAIEMENT
AU FINANCEMENT POUR 90 JOURS***

* Versement initial (le cas échéant) ainsi que frais d'immatriculation, de permis et d'assurance requis au moment de la signature du contrat.

RAM 1500 2014

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À

10 000 \$[†]

SUR MODÈLES 2014 SÉLECTIONNÉS

INCLUANT

1 500 \$ EN BONI

DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE

SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE PICK-UP DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI[‡].

[†] À l'exclusion des modèles Ram 1500 à cabine simple.

AUSSI DISPONIBLE

LE RAM 1500 2014



EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À **7,1 L** /100 KM SUR ROUTE (40 MPG)^Δ

LA MEILLEURE ÉCONOMIE D'ESSENCE JAMAIS OBTENUE PAR UN PICK-UP**

Avec le Ram 1500 4x2 moteur V6 EcoDiesel de 3,0 L et transmission automatique à 8 vitesses

OU PROFITEZ

DE PUISSANTES OFFRES SUR LE RAM HEAVY DUTY 2014



Ram 3500 Laramie 4x4 2014 à cabine d'équipe et roues arrière jumelées montrée

LE CAMION DIESEL
LE PLUS VENDU[€] ET
LE PLUS DURABLE
AU PAYS[¶]

MEILLEURE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE SA CATÉGORIE[§]

JUSQU'À **30 000 LB**

JUSQU'À 1,5 TONNE DE PLUS QUE LA CONCURRENCE[§]

* MOTEUR TURBO DIESEL
CUMMINS
*** SANS FRAIS ***
VALEUR DE 9 345 \$[§]

LE COURAGE - LA LÉGENDE



RAM

CAMIONRAM.CA/OFFRES

Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, ‡, §, ¶, Δ. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neuves sélectionnées achetées auprès des concessionnaires participants à compter du 2 décembre 2014 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 \$) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable), mais ne peut effectuer de commandes. Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les rabais totaux de 10 000 \$ sont disponibles sur les nouveaux modèles Ram 1500 2014 (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et consistent en une combinaison de 8 500 \$ en remises au comptant déduites du prix négocié avant l'application des taxes et de 1 500 \$ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. ♦ L'offre « Aucun paiement au financement pour 90 jours » est d'une durée limitée et s'applique aux clients au détail qui financent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT 2014/2015 (à l'exclusion des modèles Dodge Avenger SE 2014 et SRT Viper 2014/2015) admissible à un taux fixe subventionné sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD. L'offre ne s'applique pas aux contrats de financement à taux subventionnés de la Banque Scotia qui excèdent 90 mois. Les paiements mensuels/aux deux semaines seront retardés pour 60 jours et les contrats seront prolongés en conséquence. Les frais d'intérêts ne s'accumuleront pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, l'intérêt commencera à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt pendant la durée du contrat à compter du 90^e jour. Les clients sont responsables pour le paiement de tout versement initial (le cas échéant), des frais d'immatriculation, de permis et d'assurance au moment de la signature du contrat. Certaines conditions s'appliquent. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 \$ sur les pick-up Ram est offert aux clients admissibles à l'achat au détail d'un modèle Ram 1500 2014 sélectionné (à l'exclusion des modèles à cabine simple) ou d'un modèle Ram 2500/3500 2014 sélectionné et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un pick-up Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un pick-up d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 2 décembre 2014. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés ou ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Certaines conditions s'appliquent. ¶ Les rabais totaux consistent en une remise au comptant applicable uniquement sur les modèles Ram 2500/3500 2014 neuves équipées d'un moteur turbo diesel Cummins[®] (ETK) sélectionnés (à l'exclusion des modèles châssis-cabine) : 9 345 \$. Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. § Affirmation « Le plus vendu au pays » basée sur l'étude de JHS Automotive: Polk sur les immatriculations de véhicules canadiens neufs jusqu'à août 2014 pour les grands camions diesel ayant un poids nominal brut (PNBV) de moins de 14 000 lb. ¶ Longévité basée sur les données JHS Automotive: Polk sur les véhicules canadiens en service au 1^{er} juillet 2014 pour les camions diesel pleine grandeur 2500/2500 et 3500/3500 des années modèles 1994 à 2014. Δ Affirmation basée sur les camions 3500/3500 des années modèles 1994 à 2014. Δ Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2014 de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. Ram 1500 4x2 avec moteur V6 EcoDiesel de 3,0 L et transmission automatique à 8 vitesses : consommation de 7,1 L/100 km (40 mpg) sur route et 10,2 L/100 km (28 mpg) en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs — à titre comparatif seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. [™] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. [®] Cummins est une marque déposée de Cummins, Inc. [®] **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • RAM**

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:
Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans *Le Plus* ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

2008
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

Pour des résultats...
Bernard est là!

• RÉSIDENTIEL, IMMEUBLE À REVENU, COMMERCIAL
• SUCCESSION • VENTE ET ACHAT

Bernard Rousselle
COURTIER IMMOBILIER

Cell. : 450 521-7211
bernardrousselle.ca

Sutton
L'immobilier nous habite
Agence immobilière

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Claire Desruisseault, de Bromont;
Jacob Dingman, d'Austin;
Rita Pollender, de Granby;
Madeleine Dubé L'Italien, de Granby;
Céline Beaudry, de Granby;
Jean-Maurice Saumier, de Granby;
Miguel Dubé, de Granby;
Monique Girouard, de Cowansville;

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ semi-meublés, 2e et 3e étages, libres imm. 50 ans et +, réf. et enquête de crédit exigées. Info: 450-375-4872

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Un seul paiement par mois.
Cartes de crédit, impôts, TPS/TVQ, Hydro, téléphone, saisies, marges, câble, etc.
Consultation gratuite et sans obligation.
1-888-371-0661

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

GRAND 5½ RÉNOVÉ, 2e étage, rue de La Voilière, libre imm., pl. flottant, aspirateur central, 620\$/ms. Références. 450-775-7745

303 ANIMAUX

CHIOTS: Colley miniature
Jack Russel, Lhasa Apso, caniches
325\$ et plus. Drummondville, 819-394-2983

166 LOCAUX À LOUER

Très beau LOCAL COMMERCIAL
dans la bâtisse MBI Systèmes Électroniques 21 St-Jude Sud à Granby, 2 grands bureaux, réception pour secrétaire (mobilier inclus), salle d'attente, salle de conférence équipée, 2 grands garages, 2 salles d'eau, 2000 pi.ca. Lynn St-Martin 450-777-7727, 450-405-9609

318 BOIS DE CHAUFFAGE

Bûche Eco Logic & Granules
Livraison 7/7. ☎ 450-534-3235
www.eco-logic.ca

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 750\$ en 1 heure, sans enquête de crédit. Tél. 1-866-659-3426

351 ESCORTES

★ A1 ROMANCE ENR ★
MASSAGE - 7/7 - 24/24.
Reçoit & se déplace. Engageons.
450-405-4902 www.agence-romance.ca

351 ESCORTES

CHELSEE 25 ans, étudiante, bonne réputation, bonne clientèle, A/C. Pas d'extra dans les prix. 7/7. 450-204-0974

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2014
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

353 MASSAGES

AU PLAISIR
de te recevoir ou me déplace pour chaude rencontre. Jolie femme DD poitrine. 579 488-3374

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que, suite au décès de Luc Dagenais, domicilié au 71, rue Court, Granby (Québec) J2G 4Y7, décédé le 26 septembre 2014, un inventaire de succession a été complété.

Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance en communiquant au C.P. 222, Shefford (Québec) J2M 1P5

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

Annie, 450-577-6857 - Daniel, 450-578-1956
Pour massage thérapeutique et suédois. Avec reçu d'assurance. A Granby.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

PRÉPOSÉ(E)S DE NUIT pour résidence de personnes âgées
Doit posséder cours PDSB, RCR, secourisme et loi 90 en règle. 24 h semaine, une fin de semaine sur deux. Salaire 13.75\$/h.
Envoyer votre CV par courriel à : jm.immeubleslandry@videotron.ca ou au 345 St-Jacques bur. 100, Granby, J2G 3N5 ou par télécopieur 450-372-9809

RÉSIDENCE SANTÉ MENTALE
recherche une PRÉPOSÉE DE SOIR, fiable et ponctuelle, pour accomplir différentes tâches. Joëlle, 450-372-7677, poste 1

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.dev.org

VOTRE HOROSCOPE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
La triple conjonction Soleil-Mars-Mercure en Sagittaire devrait vous changer les idées et vous aider à vous concentrer sur les éléments positifs. Si vous ne pouvez pas obtenir de réponse claire, il vaut mieux vous libérer l'esprit de tout songe tracassier. Vous avez présentement l'occasion de tisser de nouveaux liens et de monter dans l'estime de gens qui vous connaissent mal; profitez-en!

SAGITTAIRE

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Il n'est pas nécessaire d'imiter les autres pour vous faire apprécier. C'est votre naturel qui vous démarque de la masse et qui vous mérite la sympathie du plus grand nombre. Et, avec l'appui de l'amalgame Soleil-Mars-Mercure en Sagittaire, c'est le temps de diffuser vos idées! Ne vous restreignez pas par crainte de déplaire à l'opinion publique.

BÉLIER

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Le début du cycle Lunaire en Verseau favorise l'entraide et la collaboration. Une personne altruiste peut vous rendre un service précieux absolument gratuitement, sans rien attendre en retour. Par ailleurs, si vous souhaitez que les autres vous incluent dans leurs activités, il faut vous arranger pour qu'on ne vous oublie pas. Manifestez de l'intérêt envers ce que vous convoitez.

LION

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
La rencontre de Jupiter et de Vénus dans votre Signe laisse présager que ce Vendredi se vivra dans l'harmonie, dans la douceur et possiblement dans la tendresse. Vous ne regretterez donc pas de privilégier l'intimité et, selon le cas, les affaires du cœur. Une gentille attention de votre part sera très bien reçue. Si l'idée vous trotte dans la tête, n'hésitez pas.

CAPRICORNE

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
L'influence d'une Lune en Verseau peut devenir une source de frustration mais il est essentiel de réagir noblement face à tout inconvenient. Votre attitude influencera largement la suite des événements. Il vaut mieux ignorer une personne qui ne joue pas franc jeu que de vous abaisser à son niveau. Les gens qui importent apprécieront votre sagesse.

TAUREAU

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
L'opposition qui s'établit entre Uranus en Poissons et Saturne en Vierge accentue un besoin latent d'être pleinement vous-même. Vos besoins d'indépendance et d'affirmation de soi peuvent cependant insécuriser certaines personnes de votre entourage. Compte tenu des astres en amalgamés en Sagittaire, il faudra faire preuve de diplomatie pour leur démontrer que vous n'agissez pas délibérément afin de les choquer.

VIERGE

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Il suffit d'afficher un fort niveau d'assurance pour que les autres croient spontanément en vous et soient prêts à vous suivre. Faites-vous confiance, et personne ne vous remettra en question. Avec une Lune en Verseau, vous avez l'occasion d'épater la galerie. C'est vous qui menez le bal aujourd'hui; montrez-nous de quel bois vous vous chauffez!

VERSEAU

DU 21 MAI AU 21 JUIN
Conjoints sur le second décan de votre Signe opposé, le Soleil, Mars, et Mercure vous investissent de la détermination nécessaire pour outrepasser certaines limites. C'est à vous de prendre certaines initiatives afin d'atteindre vos objectifs. Les autres seront prêts à coopérer, mais c'est vous qui devez faire les premiers pas; ce dont vous êtes parfaitement capable.

GÉMEAUX

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Maintenant que la Lune a quitté le Signe du Capricorne pour entrer dans un autre Signe d'Air, vous devriez constater un assouplissement du climat ambiant. Les individus les plus routiniers acceptent peut-être de sortir des sentiers battus. Lancez vos propositions, mais n'insistez pas trop. Vous devriez leur accorder suffisamment de temps pour se décider.

BALANCE

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
Vos efforts et votre détermination peuvent procurer un maximum de satisfaction aujourd'hui. Voici donc une bonne journée pour prendre de l'avance dans votre travail ou pour vous débarrasser d'une corvée. Tandis que les situations les plus simples sont celles qui peuvent vous rapporter davantage de plaisir, il ne faut pas forcément chercher très loin pour trouver le bonheur.

POISSONS

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Avec une conjonction Jupiter-Vénus sur le dernier décan de votre Signe complémentaire, voici un début Décembre lors duquel vous aurez envie de faire les choses en grand. En fait, tout ce que vous entreprenez risque de revêtir une ampleur colossale. Rappelez-vous que la simplicité ne constitue en rien un défaut. Concentrez-vous sur le plus important afin de ne pas l'oublier.

CANCER

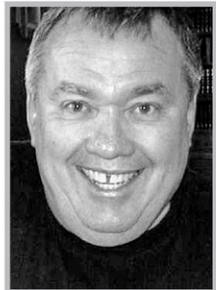
DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Cette Lune en Verseau pourrait vous demander de marcher sur votre orgueil ou de faire preuve d'humilité. Bien qu'il ne soit pas facile d'admettre une erreur ou de reconnaître un tort, rappelez-vous qu'une faute avouée est déjà à moitié pardonnée. N'appréhendez pas les répercussions d'un geste motivé par l'honnêteté: elles seront bonnes.

SCORPION

BERNARD

M. Michel - 1947-2014

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 28 novembre 2014, est décédé M. Michel Bernard, à l'âge de 67 ans, fils de M. Paul-Armand Bernard et de feu Régine Quintal, autrefois de St-Pie.

Outre son père, M. Bernard laisse dans le deuil ses enfants : Patrick, Nathalie, Alexandre (Marie-Josée Lussier) et Caroline (Elvis Joubert); ses petits-enfants : Myriam, Félix, Agathe, Henri, Thomas et Florence. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Nicole, Alain, Claire, France (Jacques), Denise (Michel), Pierre et Dominique ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

M. Bernard sera exposé le jeudi 4 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la Résidence funéraire Mongeau de St-Pie. Les funérailles seront célébrées le vendredi 5 décembre à 14 h en l'église de St-Pie, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Vendredi, le salon ouvrira à midi.

Résidence funéraire
Mongeau

244, rue St-Paul, Saint-Pie, J0H 1W0
Tél.: 450 774-8000 - Téléc.: 450 774-9040
info@maisonfunerairemongeau.com

2^e anniversaire
de décès

Mireille Choquette
survenu le 2 décembre 2012

Jamais plus nos yeux ne verront ton sourire,
mais à jamais tu vivras dans nos cœurs
avec tous les souvenirs
que tu nous as laissés sur ton chemin.

Raymond, Isabelle, Chantal,
Catherine et la famille.

FONDATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY
HOPITAL | CLSC | CHSLD

Au cœur des gens d'ici

Un don planifié...
un don pour la vie

Posez un geste mémorable :
offrez la santé
aux générations futures

Pour en savoir plus, contactez-nous:
450 375.8030 | www.fondationchg.org

SELON UN TÉMOIN DE LA COURONNE

Magnotta souffrait de troubles de la personnalité

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Un psychiatre de la Couronne affirme que quelques signes démontraient que Luka Rocco Magnotta souffrait de troubles mentaux à la suite du meurtre de Jun Lin, mais qu'il y en avait beaucoup plus pour démontrer qu'il simulait ou exagérait les symptômes.

Il existe plusieurs contradictions entre les actions de Magnotta et sa prétendue maladie, a déclaré le D^r Gilles Chamberland lors de son témoignage au procès pour meurtre de l'accusé, hier.

Le comportement de Magnotta n'est pas compatible avec celui d'une personne qui souffre de paranoïa, a-t-il ajouté.

Magnotta s'est décrit comme quelqu'un qui était malade mental et qui souffrait de symptômes psychotiques avant et après le meurtre.

Il a donné une version différente du meurtre à chacun des deux psychiatres de la Défense qui l'ont interrogé. Il ne se rappelait également plus de nombreux détails.

M. Chamberland a expliqué au jury que les gens paranoïaques sont souvent très vigilants et ont une excellente mémoire.

Les vidéos de surveillance de son appartement, qui montrent les agissements de Magnotta dans les heures qui ont suivi le meurtre et le démembrement de Lin ne révèlent aucun signe extérieur en lien avec la maladie mentale, a poursuivi Chamberland.

M. Chamberland a fourni plusieurs exemples, dont le fait que Magnotta avait filtré l'information et avait volontairement omis de fournir certaines informations aux psychiatres et aux docteurs.

Il a précisé que Magnotta avait révélé à un psychiatre qu'il craignait les agents du gouvernement qui se trouvaient à l'extérieur de son appartement et qu'il croyait que Lin en était aussi un. Malgré la peur alléguée, Magnotta a effectué plusieurs allers-retours dans les heures qui ont suivi la mort de Lin.

Dans un autre exemple, M. Chamberland a noté que Magnotta avait conservé la casquette de Lin malgré sa paranoïa et après avoir disposé de la plupart de ses propres effets personnels. « Ça pourrait aussi servir de souvenir d'un moment qui a marqué sa vie. C'est ce qui se produit chez certaines personnes qui commettent ce genre de crimes et qui veulent en garder un souvenir », a-t-il dit.

Alors qu'une maladie mentale comme la schizophrénie ne peut expliquer le comportement de Magnotta, le psychiatre de la Couronne a expliqué que les troubles de la personnalité le peuvent. M. Chamberland a affirmé que Magnotta démontrait des symptômes associés aux troubles de la personnalité limite, histrionique et narcissique et que ces conditions expliquent mieux son comportement que la schizophrénie.

Québec, cancre de l'informatisation en santé

ARIANE LACOURSIÈRE

La Presse

MONTRÉAL — Un nouveau sondage vient révéler le retard pris par le Québec dans l'informatisation des dossiers de santé des patients. Le plus récent sondage national des médecins, piloté notamment par l'Association médicale canadienne, révèle que seulement 59 % des médecins du Québec utilisent les dossiers de patients électroniques pour saisir des notes cliniques, contre 81 % de leurs collègues de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

En fait, le tiers des médecins québécois utilisent encore uniquement des dossiers en papier.

Le sondage montre également que seulement 15 % des médecins du Québec peuvent diriger leurs patients vers d'autres collègues à partir de leur ordinateur, alors que ce taux atteint 60 % dans d'autres provinces canadiennes. Et si 60 % des médecins de l'Alberta et du Manitoba utilisent leurs outils électroniques pour commander des tests de laboratoire et des tests diagnostiques, ce taux atteint à peine 24 % au Québec.

Le Québec en retard

Dans une entrevue au quotidien *The Gazette* le mois dernier, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qualifiait le plan informatique du Québec de « désastre ». Attendu depuis 15 ans, le Dossier santé Québec, soit le système global qui permettra de lier les hôpitaux, les cliniques, les cabinets, les laboratoires et les pharmacies

entre eux, n'a pas encore vu le jour et coûtera 1,6 milliard.

Le D^r Serge Dulude, directeur de la planification à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), reconnaît que le Québec est « en retard » par rapport aux autres provinces. « Mais on est en train de rattraper le temps perdu, assure-t-il. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont commencé à adopter les dossiers médicaux électroniques il y a 10 ans. Nous, on a commencé en 2012. On est en train de remonter. »

Des 6000 médecins de famille qui font des suivis de patients au Québec, 2800 ont adopté des dossiers de patients électroniques depuis 2012. « Et on pense atteindre 4400 en avril 2015 », assure le D^r Dulude.

Un outil utile

Depuis 2007, le taux d'utilisation des dossiers médicaux électroniques est passé de 26 % à 75 % au Canada. « Il sera important à l'avenir, pour assurer l'efficacité maximale de la technologie, d'en améliorer certaines dimensions, notamment le soutien technique, la compatibilité des systèmes et les mécanismes de protection de la vie privée », indique le président du Collège des médecins de famille du Canada, le D^r Garey Mazowita.

Le D^r Dulude ajoute que les médecins du Québec devront « peaufiner la façon dont ils utilisent les dossiers médicaux électroniques ». « Certaines provinces les utilisent pour faire de la gestion des maladies chroniques. On n'est pas rendu là. Ça va prendre de la formation », dit-il.



Le tiers des médecins québécois utilisent encore uniquement des dossiers en papier.

TransCanada suspend ses travaux

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — TransCanada a décidé hier d'arrêter temporairement les travaux pour son terminal pétrolier controversé à Cacouna, dans le Bas-Saint-Laurent, effectués dans le cadre du projet d'oléoduc Énergie Est.

L'entreprise albertaine dit avoir pris cette décision afin de se donner le temps d'analyser la décision du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (Cosepac), qui a reclassé les bélugas du Saint-Laurent comme une « espèce en voie de disparition », et non plus comme une « espèce menacée ».

Un porte-parole de TransCanada, Tim Duboyce, a refusé de spéculer sur une date possible de reprise des travaux.

TransCanada affirme vouloir évaluer les impacts potentiels de la caractérisation des bélugas comme « espèce en voie de disparition » sur son projet d'oléoduc Énergie Est. M. Duboyce a dit ne pas savoir si la nouvelle classification comportait des exigences légales plus contraignantes.

TransCanada effectue ces travaux en vue de construire à Cacouna un terminal pétrolier en eau profonde

pour y acheminer du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest canadien.

L'entreprise fait face à l'opposition grandissante des citoyens qui dénoncent la construction envisagée du terminal dans l'habitat du béluga.

Dans son analyse, le Cosepac précise que l'estuaire du Saint-Laurent a déjà compté jusqu'à 10 000 individus, mais que la chasse qui s'est poursuivie jusqu'en 1979 a réduit la population à moins de 1000 animaux.

Le certificat d'autorisation émis à l'entreprise par le ministère de l'Environnement est arrivé à échéance dimanche.

3545080



PIZZERIA
Qualité Summum
GRANBY

LASAGNE FAMILIALE ET FROMAGE EN GRAINS
Obtenez votre super rabais au www.clic2go.com

FRAGÈRIE Qualité Summum

LA PIZZA LA PLUS GARNIE EN VILLE!

450 574-1001 LIVRAISON

Commandez en ligne au www.pizzeriasummumgranby.com

Du dimanche au mercredi	SALLE À MANGER de 9 h à 21 h	LIVRAISON de 11 h à 20 h 30
Du jeudi au samedi	de 9 h à 22 h	de 11 h à 21 h 30

19, rue Authier, Granby

3550701

3550701



CARRIER HARLEY-DAVIDSON

RÉALISEZ VOTRE RÊVE!

SAINT-HYACINTHE
sortie 130, autoroute 20
Tél.: 450 253-6686

DRUMMONDVILLE
sortie 170, autoroute 20
Tél.: 819 395-2464

CARRIERHD.CA

SHERBROOKE HARLEY-DAVIDSON

SHERBROOKE
4203 King Ouest
Tél.: 819 563-0707

[SHERBROOKE HARLEY.COM](http://SHERBROOKE.HARLEY.COM)



UN GROUPE QUI INSPIRE CONFIANCE

3553499

L'expérience et l'expertise pour vous aider

GRUPE NIVEL
NIVELLEMENT DE SURFACE

- Inspection par caméra
- Réparation de fissure de béton
- Excavation
- Pieux vissés
- Bordure de béton

R.B.Q.: 5639-6880-01

Problème d'eau au sous-sol?

franchisé



GUS
GRUPE URGENGE SINISTRE

DRAIN ET ÉGOUT

10% de rabais sur vos fissures intérieures et extérieures.

Valable jusqu'au 19 décembre 2014.

Stéphane OSTIGUY Bur.: 450 378-4426 / Téléc.: 450 994-4426
j.bourassa@groupenivel.com • GroupeNivel.com

3630920

CONCOURS La Voix de l'Est

Guide-Cadeaux
3 prix de 500\$
À GAGNER chez **MARCHÉ du Village**

COMMENT PARTICIPER:

Remplissez le coupon ci-dessous en répondant à la question du jour (la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans *La Voix de l'Est* du samedi 22 novembre 2014). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

Postez-le à:
Concours « La Voix de l'Est vous fait plaisir pour Noël »
Casier postal 277,
76, rue Dufferin, Granby QC J2G 9L4

Ou déposez-le chez:
Marché du Village
98, route 235, Ange-Gardien
Autoroute 10, sortie 55

Concours « La Voix de l'Est vous fait plaisir pour Noël »

Nom: _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____ Téléphone: _____ Courriel: _____
Question du jour: **Chagnon Honda s'emballa pour quel véhicule?**
Réponse: _____

Le 18 décembre, trois prix de 500 \$ en bons d'achat chez Marché du Village seront tirés au sort parmi tous les coupons reçus avant 16h30 le 12 décembre 2014. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Les règlements de ce concours sont disponibles à *La Voix de l'Est*. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

Les impacts des changements climatiques discutés à Lima

LIMA, PÉROU (ASSOCIATED PRESS) — Alors que l'année en cours est en voie de devenir la plus chaude jamais enregistrée, plus de 190 pays ont amorcé les discussions, hier, sur les nouvelles limites d'émission de gaz à effet de serre qui affectent déjà le climat mondial et qui rend la vie plus difficile autour du monde.

De nouvelles cibles pour l'utilisation des combustibles fossiles ont été annoncées en prévision de la conférence sur le climat entre les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, le premier pays asiatique à s'engager de cette manière dans la lutte aux changements climatiques. Cette implication a injecté de l'optimisme dans les négociations qui doivent culminer à Paris l'an prochain avec l'adoption tant attendue de l'accord sur le climat.

Mais l'Inde, la Russie, le Japon et l'Australie n'ont toujours pas adopté les nouvelles mesures. Les scientifiques affirment que des réductions d'émissions plus draconiennes seront nécessaires dans les prochaines décennies afin de conserver le réchauffement global sous la barre des 2 degrés Celsius par rapport à l'époque préindustrielle, l'objectif principal des discussions des Nations unies.

Les températures globales ont déjà grimpé de 0,8 degré Celsius, et de plus en plus de gaz retenant la chaleur sont émis chaque année.

Chaque degré de plus peut causer des conséquences à long terme; de la fonte des glaciers à la hausse du niveau des océans, en passant par la disparition d'espèces.

Quatre morts dans trois fusillades en Virginie occidentale

MORGANTOWN, W.VA. (ASSOCIATED PRESS) — La police d'État a indiqué que quatre personnes étaient mortes au cours de trois fusillades au nord de la Virginie-Occidentale et la police est à la recherche d'un seul suspect pour les trois incidents.

Le porte-parole de la police Michael Baylous a déclaré que deux des fusillades étaient survenues dans le secteur de Westover, et l'autre dans le secteur Cheat Lake, dans le comté de Monongalia. Les trois fusillades ont eu lieu lundi.

M. Baylous a identifié les deux victimes de la fusillade de Cheat Lake comme étant Sharon Kay Berkshire et Michael David Frum, respectivement âgés de 39 et 28 ans.

Le directeur de la police, Mike Wolfe, a indiqué que le principal suspect dans l'affaire était Jody Lee Hunt, un homme de 39 ans.

On ne détenait pas plus de détails sur la situation, hier après-midi.

Les écoles locales ont été

verrouillées, mais la West Virginia University, dans la ville de Morgantown située tout près, a précisé qu'aucune menace n'avait été enregistrée sur le campus. Les cours avaient repris hier après le long week-end de l'Action de grâces.

Le PAM suspend l'aide alimentaire en Syrie

BEYROUTH (ASSOCIATED PRESS) — Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'Organisation des Nations unies a décidé de suspendre un programme destiné à 1,7 million de réfugiés syriens pour des raisons financières puisque plusieurs donateurs n'ont pu respecter leurs engagements.

Le fait de suspendre le programme, qui procure des bons électroniques aux réfugiés syriens de la Jordanie, du Liban, de la Turquie, de l'Irak et de l'Égypte pour leur permettre de se procurer de la nourriture dans des commerces locaux, signifie que plusieurs familles « seront affamées », a déclaré l'agence des Nations unies dans un communiqué.

L'agence soutient que la suspension sera désastreuse pour les familles, mettra en danger la santé et la sécurité des réfugiés et causera potentiellement des tensions et de l'instabilité dans les pays d'accueil.

La guerre civile qui dure depuis trois ans et demi en Syrie a tué plus de 200 000 personnes et a déclenché une crise humanitaire importante en forçant trois millions de personnes à trouver refuge dans d'autres pays, et 6,5 millions d'autres à se déplacer à travers le pays. La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Ertharin Cousin, a indiqué que plusieurs donateurs n'ont pas honoré leur engagement, ce qui laisse la branche syrienne de l'agence en manque de financement. M^{me} Cousin soutient que le programme aurait besoin de 64 millions \$ US pour soutenir les réfugiés syriens au mois de décembre seulement.

La Canado-Israélienne Gill Rosenberg serait libre

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Ottawa privilégie plutôt maintenant la thèse selon laquelle la

Canado-Israélienne Gill Rosenberg n'a pas été enlevée par des islamistes, a appris *La Presse Canadienne*.

Un responsable du gouvernement canadien, qui n'était pas autorisé à parler publiquement du dossier, a indiqué qu'Ottawa ne retenait pas pour l'instant la thèse de l'enlèvement. Un peu plus tôt, hier, les ministres de la Sécurité publique, Steven Blaney, et des Affaires étrangères, John Baird, demandaient aux Canadiens de ne pas imiter M^{me} Rosenberg en voulant se rendre en Syrie et en Irak combattre le terrorisme.

Officiellement, le gouvernement canadien tentait lundi d'obtenir plus d'informations sur le sort de M^{me} Rosenberg, qui a joint les rangs des combattants kurdes contre le groupe État islamique (EI).

C'est le *Jerusalem Post* qui avait signalé dimanche l'enlèvement de M^{me} Rosenberg, sur la base de sites internet « connus pour être proches » des djihadistes de l'EI. Mais d'autres médias sociaux semblaient indiquer lundi que M^{me} Rosenberg était libre, et qu'elle menait la lutte sur le terrain avec ses camarades peshmergas.

3637679

3629492
Sur rendez-vous, bienvenue à tous!

Coiffure Marie-C
Faites-vous plaisir...

Nouvellement
au 319, rue
Lamoureux, Granby

450 578-5810
Facebook (Coiffure Marie-C)

Marie-Christine Dufour Coiffeuse/Styliste
3588443

Plus qu'un conseiller...
... un ami

Yves Paquette
Courtier immobilier

CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120
poste 237

Estimation gratuite
Un seul appel suffit
yvespaquette.com

RE/MAX
Professionnel inc.





**AVANTAGE EXCLUSIF
AUX MEMBRES**

Être membre Desjardins quand on est une nouvelle entreprise, c'est bénéficier des avantages¹ exclusifs de la trousse, en plus des conseils de notre équipe d'experts:

- Remise en argent sur forfait transactionnel avec marge de crédit²
- Rabais sur solutions de paiement
- Crédit sur services de paie
- Remise en argent sur assurance véhicule commercial
- Plan d'affaires interactif en ligne
- Ligne téléphonique pour conseils d'affaires
- Fiches-conseils

**TOUT ÉQUIPÉ
POUR RÉUSSIR
GRÂCE À LA
TROUSSE DE
DÉMARRAGE.**

desjardins.com/troussededemarrage



Coopérer pour créer l'avenir

¹ Certaines conditions s'appliquent.
² Sujet à l'approbation du crédit.

MM4358

CIRQUE - Un mot de 8 lettres

- ACROBATE
- AGRES
- ANIMAL
- ARENE
- BETE
- CABRIOLE
- CAGE
- CHUTE
- CORDE
- DUO
- ECHELLE
- ECOLE
- ECURIE
- ECUYERE
- ENTREE
- EQUESTRE
- FANFARE
- FASTE
- FELIN
- FIL
- FOUET
- GAG
- GALOP
- GIRAFE
- GRUSS
- IMPRESARIO
- ITINERAIRE
- KNIE
- LOGE
- MAT
- MONTER
- OISEAU
- OTARIE
- OURSE
- PASSAGE
- PERCHE
- PITRE
- REPETER
- RISQUE
- SAUT
- SELLE
- SINGE
- SOUPLE
- STYLE
- TALENT
- TENTE
- TOILE
- TOURNEE
- TRAPEZE
- TROT
- TROUPE
- VELETTE

T	O	I	L	E	L	O	I	R	B	A	C	A	G	E
E	L	O	C	E	C	H	U	T	E	N	T	E	E	T
U	E	I	T	R	O	U	P	E	B	D	U	O	G	T
O	T	S	A	I	M	P	R	E	S	A	R	I	O	E
F	A	E	M	A	O	T	T	I	R	O	H	O	L	D
I	B	A	E	R	N	E	N	E	E	U	U	Y	C	E
L	O	U	E	E	T	G	N	T	O	R	T	P	Z	V
A	R	T	N	N	E	E	E	B	S	S	I	E	L	L
F	C	U	R	I	R	R	S	Q	S	E	P	R	E	E
A	A	A	U	T	G	E	E	E	U	A	A	C	U	R
N	N	S	O	I	A	P	I	T	R	E	S	H	Q	E
F	I	E	T	A	L	E	N	T	G	G	S	E	S	Y
A	M	L	I	E	O	T	A	R	I	E	A	T	I	U
R	A	L	E	N	P	E	F	A	R	I	G	G	R	C
E	L	E	T	F	K	R	E	E	L	L	E	H	C	E

Solution du dernier problème:

MAINTENON

Horizontalement

- 1 Délégué.
- 2 Une des armes de l'escrime – Horripiler.
- 3 Crevette – Sensibilité d'un film.
- 4 Consulter – Du nez.
- 5 Attaques violentes – Calumet.
- 6 Préfixe – Avant les autres – Avant un nom propre d'homme.
- 7 Asa-foetida – Liquide jaunâtre.
- 8 Rebondi – Enfoncé.
- 9 Femme d'Osiris – Comédie de Molière.
- 10 Ensemble des régions de langue d'oc – Marque le but (... de).
- 11 Désavouées – Documents écrits.
- 12 Appareil de fermeture – Autre nom de l'Irlande.

- 5 Assemble – Ville du Japon.
- 6 Décents – Mouvement basque.
- 7 Repas léger – Face inférieure du pied.
- 8 Sorties – Avoir très chaud.
- 9 Tour – Divin taureau – Prélèvement fiscal obligatoire.
- 10 Dégradée – Interprète de la loi musulmane.
- 11 Venus au monde – Débarrasser des souillures.
- 12 Être bien en évidence – Logique.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4357

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	G	R	E	R	A	N	I	E	R	
2	O	R	E	E	E	N	G	O	N	C	E	
3	M	A	N	T	E	S	I	S	O	L	E	
4	E	Q	U	I	L	I	B	R	E		I	L
5	N		F	R	E	L	E	M	I	S	S	
6	T	E	L	E	V	I	S	I	O	N	S	
7	G	E	R	E	E	S		S	T	E	M	
8	S	A	C	U		O	S	E	E		A	
9	A	L	T	E	R	E	N	T		N	E	S
10	L	I	E	D		O	N	A	S	S	I	S
11	U	S	U	E	L	L	E	S		I	R	E
12	T	E	R	N	I	E		E	N	F	E	R

Verticalement

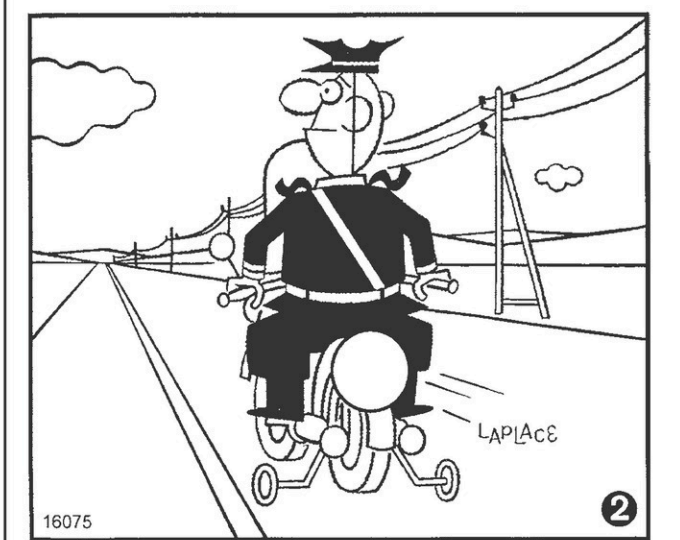
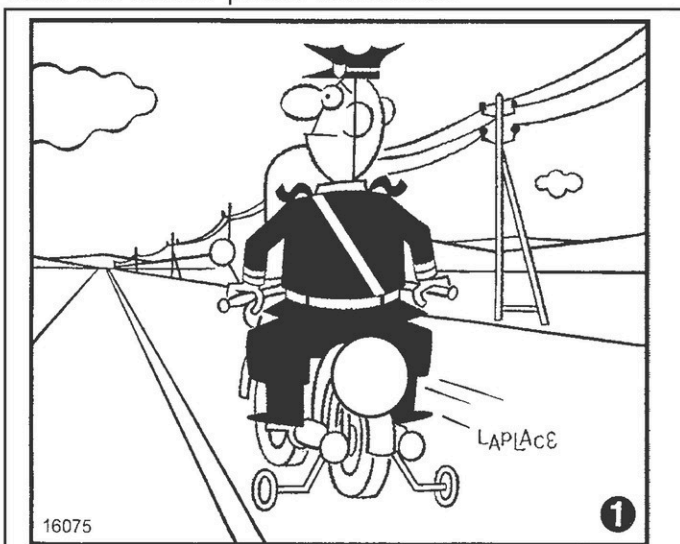
- 1 Plaintes.
- 2 Passionnées – Égoïne.
- 3 Craintes – Relever.
- 4 Internet – Espèce de saule.

MC4358

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Jeux02_décembre_14

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



- SOLUTION**
- 1 Pas d'insigne sur la casquette du policier.
 - 2 Son épaulette.
 - 3 Les galons sur la manche droite de la veste.
 - 4 Moyen de la roue arrière non indiqué.
 - 5 Garde-boue de la roue avant plus court.
 - 6 Un isolateur manquant sur le poteau de droite.
 - 7 Le support du deuxième poteau de gauche.
 - 8 Un fil en plus sur le troisième poteau de gauche.

	1		3			
		8			7	
7	3		5		2	
	5	4			3	
	8		2	5		9
2				8		7
			9			
5			6	4		3
		8				6
						4

Niveau de difficulté : MOYEN

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

6	3	4	1	9	2	7	8	5
7	1	8	5	4	6	3	9	2
2	9	5	8	3	7	1	6	4
1	2	3	4	7	9	8	5	6
8	6	7	2	1	5	4	3	9
5	4	9	6	8	3	2	1	7
9	8	2	3	6	4	5	7	1
4	7	1	9	5	8	6	2	3
3	5	6	7	2	1	9	4	8

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary 2849

statistiques

» EN BREF



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Marco Donadel, de l'équipe italienne de soccer de Vérone (à gauche sur la photo) est la nouvelle acquisition du club de l'Impact de Montréal.

L'Impact embauche le milieu de terrain défensif italien Marco Donadel

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'Impact de Montréal a conclu une entente avec le milieu de terrain défensif italien Marco Donadel.

Donadel, âgé de 31 ans, a évolué en Italie durant toute sa carrière, disputant un total de 244 matchs avec six clubs en Serie A, en première division italienne, entre 2001 et 2014.

Donadel a notamment disputé 184 matchs de saison régulière, 11 matchs de la Ligue des Champions UEFA, 15 matchs de la Coupe UEFA et 13 matchs de Coupe d'Italie, avec l'ACF Fiorentina, entre 2005 et 2011.

Après six saisons et demie à Florence, il s'est joint à l'organisation de S.S.C. Napoli en juin 2011, aidant le club à remporter la Coupe d'Italie en 2012.

Pendant la saison 2013-2014, il a joué 23 matchs avec Hellas Verona, à la suite d'un prêt de Napoli.

Donadel a notamment porté le brassard de capitaine avec l'ACF Fiorentina et Hellas Verona.

« C'est un joueur qui apportera beaucoup d'expérience et de leadership à l'équipe, mais aussi de la qualité en milieu de terrain, a déclaré l'entraîneur-chef et directeur du personnel des joueurs Frank Klöppel. C'est le type de joueur de caractère avec la mentalité voulue en vue de notre prochaine saison et de la Ligue des Champions. »

Soccer : Thierry Henry quitte les Red Bulls

HARRISON, N.J (ASSOCIATED PRESS) — Thierry Henry quitte la MLS après un passage de quatre ans et demi au cours desquels il a été incapable de guider les Red Bulls à un premier championnat.

Le joueur vedette français, âgé de 37 ans, en a fait l'annonce hier, deux jours après la défaite des Red Bulls en finale de l'Association Est face au Revolution de la Nouvelle-Angleterre. Et il a révélé qu'il avait pris sa décision en 2010 de partir à la conclusion de son contrat.

« Je sais l'opportunité d'annoncer que, malheureusement, le match de samedi était mon dernier avec les Red Bulls de New York », a fait savoir Henry dans un communiqué.

Avec la retraite de Landon Donovan à l'issue de la finale entre le Galaxy de Los Angeles et le Revolution, dimanche, la ligue perd ses deux plus grandes vedettes.

Ancien joueur de premier plan à Arsenal et Barcelone, Henry se donne désormais quelques semaines pour réfléchir.

Il parle français, anglais et espagnol, ce qui pourrait lui ouvrir les portes d'une carrière à la télévision comme analyste de soccer.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	24	16	6	0	2	15	85	64	34	10-2-0-1	6-4-0-1	6-3-0-1	G-3
Montréal	25	16	7	1	1	12	65	63	34	9-3-0-1	7-4-1-0	6-3-0-1	P-3
Detroit	24	14	5	2	3	13	74	61	33	9-2-0-2	5-3-2-1	7-2-0-1	G-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	23	16	5	1	1	14	81	55	34	7-3-0-1	9-2-1-0	6-3-0-1	G-1
N.Y. Islanders	24	17	7	0	0	12	77	65	34	9-2-0-0	8-5-0-0	8-2-0-0	G-1
N.Y. Rangers	23	11	8	0	4	10	68	64	26	8-4-0-3	3-4-0-1	5-3-0-2	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	24	14	9	1	0	12	61	58	29	9-5-1-0	5-4-0-0	6-3-1-0	G-1
Toronto	23	12	8	2	1	12	76	69	27	8-6-0-0	4-2-2-1	6-3-1-0	G-1

Floride	21	9	6	3	3	8	45	53	24	5-4-0-1	4-2-3-2	5-3-0-2	G-2
Washington	23	10	9	2	2	9	65	65	24	5-4-1-2	5-5-1-0	5-4-1-0	P-1
Ottawa	23	10	9	2	2	8	61	63	24	5-2-1-2	5-7-1-0	3-6-1-0	P-2
New Jersey	24	9	11	1	3	8	58	71	22	3-3-1-2	6-8-0-1	3-5-0-2	P-4
Philadelphie	23	8	12	0	3	8	61	74	19	6-4-0-2	2-8-0-1	2-7-0-1	P-4
Buffalo	24	8	14	1	1	5	43	76	18	4-7-0-1	4-7-0-0	5-5-0-0	G-2
Caroline	23	7	13	1	2	7	54	68	17	4-4-0-1	3-9-1-1	3-7-0-0	P-1
Columbus	23	6	15	1	1	6	52	83	14	3-8-0-1	3-7-1-0	2-7-0-1	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	23	16	5	1	1	13	64	46	34	10-1-0-1	6-4-1-0	8-2-0-0	G-4
St. Louis	24	16	6	0	2	13	66	51	34	9-3-0-1	7-3-0-1	7-2-0-1	G-2
Chicago	24	15	8	1	0	12	74	48	31	7-3-1-0	8-5-0-0	8-2-0-0	G-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	24	16	7	0	1	14	75	66	33	7-3-0-1	9-4-0-0	6-3-0-1	P-1
Anaheim	25	14	6	2	3	11	68	66	33	7-3-1-2	7-3-1-1	4-3-1-2	P-2
Calgary	25	15	8	1	1	12	78	64	32	6-3-1-1	9-5-0-0	7-3-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	V	D	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	24	12	7	2	3	11	65	57	29	10-3-0-1	2-4-2-2	5-3-0-2	P-1
Winnipeg	25	12	9	2	2	10	52	56	28	4-5-0-1	8-4-2-1	4-4-2-0	P-1

Minnesota	23	13	9	0	1	12	65	55	27	7-2-0-1	6-7-0-0	6-3-0-1	P-1
San Jose	25	11	10	0	4	9	68	70	26	3-4-0-2	8-6-0-2	3-5-0-2	G-1
Dallas	24	9	10	4	1	8	70	84	23	4-5-4-1	5-5-0-0	5-4-1-0	P-1
Colorado	24	9	10	3	2	7	64	75	23	5-5-1-1	4-5-2-1	6-4-0-0	G-2
Arizona	24	9	12	2	1	7	57	74	21	4-5-2-0	5-7-0-1	3-5-2-0	P-3
Edmonton	24	6	14	3	1	6	54	82	16	4-8-1-0	2-6-2-1	1-6-3-0	P-9

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Tampa Bay	24	34
2. Montréal	25	34
3. Detroit	24	33
4. Boston	24	29
5. Toronto	23	27
6. Floride	21	24
7. Ottawa	23	24
8. Buffalo	24	18

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	23	34
2. N.Y. Islanders	24	34
3. N.Y. Rangers	23	26
4. Washington	23	24
5. New Jersey	24	22
6. Philadelphie	23	19
7. Caroline	23	17
8. Columbus	23	14

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Nashville	23	34
2. St. Louis	24	34
3. Chicago	24	31
4. Winnipeg	25	28
5. Minnesota	23	27
6. Dallas	24	23
7. Colorado	24	23

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Vancouver	24	33
2. Anaheim	25	33
3. Calgary	25	32
4. Los Angeles	24	29
5. San Jose	25	26
6. Arizona	24	21
7. Edmonton	24	16

LNH

Dimanche 30 novembre

Vancouver 3 Detroit 5

Lundi 1^{er} décembre

Floride à Columbus, 19h.

Tampa Bay à N.Y. Rangers, 19h.

Montréal au Colorado, 21h.

Arizona à Edmonton, 21h30.

Boston à Anaheim, 22h.

Mardi 2 décembre

Nashville en Caroline, 19h.

Vancouver à Washington, 19h.

Ottawa à N.Y. Islanders, 19h.

New Jersey à Pittsburgh, 19h.

Dallas à Toronto, 19h30.

Tampa Bay à Buffalo, 19h30.

Floride à Detroit, 19h30.

Arizona à Calgary, 21h.

Philadelphie à San Jose, 22h.

Boston à Los Angeles, 22h30.

Mercredi 3 décembre

Montréal au Minnesota, 19h.

St. Louis à Chicago, 20h.

Edmonton à Winnipeg, 21h.

Philadelphie à Anaheim, 22h30.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	17	13	3	1	0	85	61	27
Jonquière	16	10	2	1	3	78	60	24
The. Mines	17	10	5	1	1	66	66	22
T.-Rivières	17	9	6	2	0	68	77	20
St.-G.	17	9	6	1	0	64	69	20
R.-du-Loup	16	6	9	1	0	78	85	13
Laval	17	6	10	1	0	79	96	13
Cornwall	17	4	12	1	0	50	74	9

Samedi 29 novembre

Riv.-du-Loup 4 Cornwall 2

T.-Rivières 4 The. Mines 6

Vendredi 5 décembre

Jonquière à St.-G., 20h.

Sorel-Tracy à T.-Rivières, 20h.

Laval à The. Mines, 20h30.

Samedi 6 décembre

Sorel-Tracy à Cornwall, 19h30.

The. Mines à Jonquière, 19h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	27	16	7	1	3	86	67	36
Sherbrooke	27	16	9	0	2	99	86	34
Gatineau	29	14	11	0	4	99	105	32
R.-Noranda	29	14	13	2	0	107	99	30
Drum.	29	13	14	2	0	82	94	28
Val-d'Or	30	12	14	1	3	113	134	28

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	29	20	7	1	1	120	93	42
B.-Comeau	29	17	8	3	1	106	99	38
Québec	28	18	9	1	0	106	92	37
Victoriaville	28	15	10	0	3	107	87	33
Shawinigan	29	14	13	1	1	105	99	30
Chicoutimi	27	10	15	2	0	78	105	22

SECTION MARITIMES

	MJ	V
--	----	---

Banachowski à la tête de Baseball Granby

Ses deux priorités: relancer le baseball mineur et ramener des partisans au stade

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Ben Banachowski, qui n'a plus besoin de présentation sur les losanges de la région, a récemment été nommé nouveau président de l'organisme Baseball Granby.

Il succède ainsi à Stéphane Bourgeois qui a accroché sa casquette il y a quelques semaines après avoir été en poste pendant un an. Cette entité, qui a vu le jour l'année dernière, est chargée d'assurer la gestion du baseball granbyen sous la supervision de l'organisme par municipal Granby Multi-Sports.

L'entraîneur à la longue feuille de route n'a pas hésité longtemps lorsqu'il a été approché pour relever ce défi. « Il n'y a pas eu d'opposition à ma nomination et en tant que semi-retraité, j'ai du temps pour m'impliquer. Il y a beaucoup à faire, mais on va travailler fort en vue de la saison prochaine », indique Banachowski.

Sa principale mission consistera à redresser la popularité de ce sport en perte de vitesse depuis quelques années à Granby.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'entraîneur-chef des Guerriers junior élite portera dorénavant deux chapeaux, lui qui a été récemment nommé à la présidence de l'organisme Baseball Granby.

« Il s'agit de relancer tout le baseball au complet. Ramener du monde au stade, ramener du monde au parc Choinière, essayer d'aller chercher du membership. On veut remonter la cote du baseball. On veut faire en sorte que les jeunes aient de belles saisons, qu'ils aient du plaisir à jouer à la balle. »

Pour ce faire, il dit vouloir mieux encadrer les entraîneurs du baseball mineur, tant pour les pratiques que pour les matches. « C'est un des buts qu'on se donne. On est en train de

se créer un comité technique pour travailler avec eux. On souhaite qu'ils se sentent moins démunis et qu'ils aient des personnes pour les aider à conseiller les jeunes », précise Banachowski.

Il entend notamment créer une meilleure synergie entre les équipes du baseball mineur et celles du baseball dit majeur, qui inclut les Guerriers junior élite et les Guerriers junior AA. « L'objectif est de rapprocher les deux niveaux de baseball, de

développer davantage de liens entre eux. Ils doivent faire un tout comme c'était le but lorsqu'on les a réunis sous l'association Baseball Granby. »

Assurer la pérennité du baseball

Bien sûr, il faudra aussi assurer la relève. Baseball Granby ne comptait qu'un peu plus de 200 joueurs parmi ses rangs en 2013. Mais comment faire pour séduire davantage de jeunes?

« On aimerait ramener du fun au stade un peu. On veut essayer de mettre en place des activités autour des matches du junior élite et du junior AA pour essayer d'attirer plus de partisans au stade. Il s'agit de créer une ambiance et de donner l'envie aux jeunes de jouer au baseball à leur tour », affirme Banachowski.

Et même si l'important est de participer, on a toujours un peu plus de plaisir quand on accumule des victoires. « On souhaite avoir des équipes mineures qui vont bien compétitionner dès l'année prochaine. On veut arriver fin prêts pour les camps d'entraînement à la fin mars, début avril, encadrer les jeunes dans une bonne dynamique et s'arranger pour qu'ils embarquent dans

le système le plus vite possible pour améliorer leur technique. »

Notons par ailleurs que le DG des Guerriers, Mathieu Rochefort, demeure le responsable du volet majeur tandis que Claude Gosselin, un bénévole de longue date, dirigera le baseball mineur. Une autre de leurs tâches sera d'éviter que Granby perde une autre équipe, les Guerriers seniors ayant déménagé à St-Jean-sur-Richelieu le mois dernier. « C'est sûr qu'il n'est pas question de perdre d'autres équipes. On compte bien faire en sorte que le junior prenne plus de place dans la prochaine année », a assuré Banachowski.

Ce dernier prévoit d'ailleurs rester l'entraîneur des Guerriers junior élite, estimant être en mesure de concilier les deux fonctions. « Oui, ça n'a rien à voir avec la présidence. C'est deux mandats sont complètement différents. Ce ne sera pas un problème. »

« On est déjà en préparation pour le junior élite. On est en train de regarder pour des échanges et on travaille à mettre la meilleure équipe possible sur le terrain en vue de l'année prochaine », conclut Banachowski.

« Une façon inacceptable », déplore Patrice Bosch

L'ancien coach des Inouk a appris en plein match qu'il était congédié par les Saguenéens

CHICOUTIMI (LE QUOTIDIEN) — Plus que la perte de son emploi, la façon d'apprendre la nouvelle, vendredi soir, laisse un goût amer à Patrice Bosch.

Celui qui est maintenant l'ancien entraîneur des Saguenéens de Chicoutimi a appris son congédiement entre les deux dernières périodes du match contre l'Océanic de Rimouski, en consultant ses messages sur son téléphone cellulaire. Son équipe menait alors 3-1.

Malgré les événements, il a

terminé le match comme si rien de spécial ne s'était produit et ce n'est qu'à sa conclusion qu'il a avisé ses joueurs. Ces derniers le savaient déjà. Certains l'avaient appris via leur cellulaire, parce qu'ils utilisaient cet outil pour écouter de la musique.

« On s'entend que c'est une façon inacceptable d'apprendre ton congédiement, laisse tomber l'ancien entraîneur des Saguenéens. Pour moi et pour les 200 gars de hockey qui m'ont contacté, ce n'est

pas une façon. Mais c'est fait maintenant. Il y a des gens qui ont provoqué ça, qui ont voulu que ça sorte. »

Bosch, qui a dirigé pendant 12 saisons dans le junior AAA, dont quatre avec les Inouk de Granby, laisse une équipe qui connaît un très difficile début de saison. Pour différentes raisons, principalement les nombreuses blessures, elle n'a pas été en mesure de trouver un rythme.

« Cette équipe, c'est une équipe de moitié de classement sans faire

d'échanges et avec des joueurs en santé, avance Bosch. En ce moment, elle n'est pas en santé et elle est à dix points de la neuvième place avec trois matches en main sur certaines équipes. Je n'ai pas honte du travail que nous avons fait, pas du tout. »

Patrice Bosch estime que le moment est opportun pour faire un changement d'entraîneur. L'équipe a disputé plusieurs matches contre de grosses formations et des joueurs blessés reviendront au jeu

dans les prochaines semaines. De son côté, il aura été victime d'attentes beaucoup trop élevées.

« Ce qui me fait de la peine, c'est que je n'ai jamais eu la chance d'être évalué avec ma véritable équipe. Je comprends qu'il fallait brasser le pommier. Ils auraient pu le faire de bien des façons. Ceux qui signent les chèques de paye peuvent prendre les décisions qu'ils veulent. Je ne suis pas fâché contre eux, mais plutôt contre la situation. »

3571085

8 ENREGISTREMENTS SIMULTANÉS, C'EST INFINIMENT MIEUX.

VIDÉOTRON le superclub DISPONIBLE À VOTRE SUPERCLUB SITUÉE AU : 574, rue Principale, Granby, 450-777-3393

3560326

VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN!

- Réfrigération
- Climatisation
- Thermopompes murales/centrales
- Géothermie
- Chauffage à air pulsé
- Chauffage au gaz
- Unités de toit
- Aérothermes
- Contrôles
- Qualité de l'air
- Inspections préventives
- Subventions

WaterFurnace YORK FUJITSU
Chauffage et climatisation

190, rue Robinson Sud, Granby **450 777-3933**
www.refrigerationlt.com
Licence R.B.Q. : 8004-4563-63

Luc Therrien, PDG

MARDI 2 DÉCEMBRE 2014 - LA VOIX DE L'EST

ÉQUIPE CANADA JUNIOR

Zachary Fucale : le choix évident

GABRIEL BÉLAND

La Presse

MONTRÉAL — C'était la veille du jour de l'An, le 31 décembre 2013 à Malmö, en Suède. Équipe Canada junior disputait un match difficile contre les États-Unis. Les Canadiens menaient 3-1, mais les spectateurs sentaient que tout pouvait basculer.

C'est à ce moment que Zachary Fucale a multiplié les arrêts et que la foule s'est mise à scander son nom : «Fu-ca-lee, Fu-ca-lee...»

«C'était incroyable, a raconté après le match le surdoué Connor McDavid. Les cris n'étaient pas pour moi et j'en avais la chair de poule. Je ne peux même pas imaginer ce qu'il a ressenti.»

Cette scène peut paraître banale, mais elle a marqué les esprits à Hockey Canada. Hier, le gardien québécois, espoir du Canadien de Montréal, a été invité au camp de sélection finale d'Équipe Canada junior, qui aura lieu du 11 au 15 décembre à Toronto.

La décision des bonzes du hockey canadien confirme qu'à leurs yeux, Fucale est l'un des meilleurs, sinon le meilleur gardien au pays dans son groupe d'âge.

Au camp, Fucale ne jouera pas sa place puisque seuls deux gardiens ont été conviés au camp plutôt que les trois habituels. Hockey Canada a



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le gardien de but espoir du Canadien de Montréal, Zachary Fucale, lors d'un match intra-équipe cet automne à la veille du début de la saison officielle.

donc fait son choix : Zachary Fucale et Eric Comrie, un espoir des Jets de Winnipeg, seront les deux gardiens pour représenter le pays au Mondial junior qui commence le 26 décembre à Montréal.

La décision représente une marque de confiance importante envers Fucale, qui connaît une année difficile avec les Mooseheads d'Halifax. Il affiche une moyenne de buts alloués de 3,35 (contre 2,26 l'année dernière) et un pourcentage d'arrêts de 0,886 (0,907 l'année dernière).

«Les Mooseheads ne sont pas

une équipe aussi bonne cette année que l'an passé, analyse le dépisteur en chef de Hockey Canada, Ryan Jankowski. Mais en même temps, on ne peut pas baser notre analyse sur quelques mois. On regarde les deux ou trois dernières années et il ne fait aucun doute que Zachary est l'un des deux meilleurs gardiens de son âge au pays.»

«Il a été dominant pour nous avec Équipe Canada dans le passé. Il y a deux ans, il a gagné l'or avec les moins de 18 ans. L'an dernier, les fans scandaient son nom dans les

estrades. Il a joué très bien pour nous l'an passé et il a très bien joué dans la Super série Subway. Il faut prendre en compte ce qu'il fait depuis trois ans.»

« Mon jeu est à une belle place »

D'autres gardiens au pays auraient pu prétendre à une place avec l'équipe canadienne des moins de 20 ans. Le gardien de la Colombie-Britannique Tristan Jarry est l'un des meilleurs au pays et ses statistiques le prouvent (moyenne de 2,42 et pourcentage d'arrêt de 0,920).

«On n'a pas hésité. On pense qu'on a avec nous les deux meilleurs gardiens au pays», assure l'entraîneur-chef de l'équipe, Benoît Groulx.

La question est maintenant de savoir qui sera devant le filet lors du premier match et lequel de Fucale ou de Comrie pourra aspirer au titre de premier gardien. «On est loin de ça», a précisé Groulx aux journalistes hier, devançant toute question sur le sujet.

Fucale a connu du succès lors de la Super série Subway. Il y a deux semaines contre les meilleurs espoirs russes, le choix de deuxième ronde du Canadien en 2013 a arrêté 40 des 41 lancers dirigés contre lui. De quoi mettre un baume sur une saison difficile.

«C'est sûr que ça n'a pas toujours bien été dans mon cas. J'ai eu des mauvais matchs, j'ai donné des mauvais buts, a expliqué Fucale hier. Ça arrive à chaque gardien. C'est sûr que j'ai eu des bouts beaucoup plus difficiles, mais en majorité j'ai eu de très, très bonnes séquences aussi. Je sens que mon jeu est à une très belle place en ce moment.»

«J'ai travaillé très fort avec mon entraîneur des gardiens, Éric Raymond, pour que tout soit à point. Des fois, même quand ça paraît comme un mauvais match, moi je me sens bien et je sais que j'ai fait les bonnes choses durant le match.»

Fucale en sera à son deuxième Mondial junior. L'année dernière en Suède, les Canadiens ont terminé à une décevante quatrième place. Ils n'ont pas remporté de médaille depuis deux ans et n'ont pas mérité l'or depuis cinq.

Après des années de disette et alors que le tournoi est à la maison, les attentes sont immenses pour les espoirs canadiens. Les partisans du Tricolore pourront donc voir leur jeune gardien évoluer avec une tonne de pression sur les épaules.

Vont-ils finir par scander son nom ? Ils sont plusieurs à Hockey Canada à penser que oui.

Une autre saison réussie pour Maude Croteau-Vaillancourt

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — La jeune Maude Croteau-Vaillancourt a de nouveau brillé sur les pistes d'athlétisme au cours de la dernière année.

Si elle a échappé de peu le prix d'athlète juvénile par excellence au récent gala Athlétas 2014 qui a plutôt couronné la Victoriavilloise Jessy Lacourse, la Roxtonnaise s'est dite très satisfaite de sa saison.

«Je n'ai pas été déçue. En partant, c'était déjà quelque chose d'avoir été nommée et de faire partie des trois finalistes. Je savais que les deux autres filles étaient aussi de très bonnes athlètes», a indiqué Maude, qui a déjà remporté cet honneur au niveau cadet et benjamin.

Pour elle, le fait saillant de son été demeure le nouveau record de 1,76 m qu'elle a établi au saut en hauteur chez les juvéniles lors des Jeux du Québec. Une impressionnante performance qui lui avait permis de grimper sur la plus haute marche du podium.

L'athlète de 16 ans a d'ailleurs décroché un total de trois médailles à sa troisième et dernière présence à ce grand rendez-vous du sport amateur québécois.

Elle s'est également illustrée dans plusieurs autres compétitions importantes au cours de la dernière année, incluant une deuxième place en pentathlon au New Balance National Indoors présenté



PHOTO FOURNIE PAR YVES LONGPRÉ

Maude Croteau-Vaillancourt a été l'une des trois finalistes pour le prix d'athlète juvénile par excellence au gala Athlétas 2014 qui a récemment eu lieu à St-Laurent.

à New York. Elle a aussi récolté une seconde position en saut en hauteur au championnat canadien junior qui a eu lieu à Ste-Thérèse.

En heptathlon, elle est même parvenue à se hisser dans le top-10 du classement mondial de l'International Association of Athletics Federations (IAAF).

Elle vise une place aux mondiaux jeunesse en 2015

Pour poursuivre sa progression, l'étudiante de cinquième secondaire à l'école J.-H.-Leclerc a récemment décidé de se joindre au Club

d'athlétisme de Sherbrooke, où elle s'entraîne quatre fois par semaine.

«On s'entraînait souvent là de toute façon. Je suis rendue à un niveau plus compétitif donc il faut prendre les moyens pour que je puisse continuer d'améliorer mes performances», explique la jeune athlète de Roxton Pond.

Pas de longue pause pour celle qui planifie étudier en arts et lettres l'an prochain au Cégep de Granby. Elle a déjà pris part à deux compétitions cet automne, dont une où elle a décroché deux premières places à Montréal en saut en hauteur et au lancer du poids.

Elle a aussi pris part à la course de 60 m, mais avec moins de succès. «Ça a été comme ci, comme ça, mais c'est juste pour savoir ma vitesse en début de saison afin de pouvoir la comparer à celle en fin de saison», précise Maude.

Elle sera de retour en action dans deux semaines pour l'invitation du Vert & Or à Sherbrooke. Mais ce qu'elle vise avant tout, c'est obtenir au cours des prochains mois les standards nécessaires pour obtenir une place pour les mondiaux jeunesse 2015 qui auront lieu en juillet à Cali en Colombie.

«Ça va être mon gros défi. J'aimerais beaucoup me qualifier à la course de haies ou au saut en hauteur. Si ça ne marche pas, je vais aussi m'essayer à l'heptathlon», confie Maude Croteau-Vaillancourt.

» EN BREF

Le centre Scott Gomez de retour avec les Devils du New Jersey

NEWARK, N.J. (ASSOCIATED PRESS) — Le directeur général Lou Lamoriello a révélé que le vétéran de 34 ans a signé un contrat, dimanche soir, et qu'il est très possible qu'il soit en uniforme contre les Penguins de Pittsburgh, ce soir.

Gomez a joué pour la dernière fois avec les Devils en 2006-07, puis il s'est joint aux Rangers de New York comme joueur autonome. Il a ensuite été échangé au Canadien de Montréal et il a également porté les couleurs des Sharks de San Jose et des Panthers de la Floride.

Il a obtenu un essai au camp d'entraînement des Devils, offrant de bonnes performances en matchs préparatoires mais il n'a pas eu de contrat.

Originaire de l'Alaska, Gomez a été repêché par les Devils en 1998, s'est joint à l'équipe la saison suivante et a remporté le titre de recrue de l'année dans la LNH.

Les Devils ont placé le nom de leur meilleur joueur de centre Travis Zajac sur la liste des blessés, rétroactivement au 28 novembre.

Lamoriello a aussi précisé que l'attaquant Adam Henrique (haut du corps) a patiné et qu'il effectuera le voyage. Le défenseur Jon Merrill (bras) a obtenu le feu vert pour revenir au jeu.

Jaroslav Halak des Islanders obtient la première étoile dans la LNH

NEW YORK, N.Y. (LA PRESSE CANADIENNE) — Victorieux à ses trois départs, le gardien Jaroslav Halak des Islanders de New York a mérité la première étoile de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Halak, qui a maintenu une moyenne de 0,95 et un taux d'efficacité de tirs-arrêts de 96,4%, a entrepris sa semaine en obtenant son 33^e blanchissage en carrière, lundi, lorsque les Islanders ont vaincu les Flyers de Philadelphie 1-0. Il a ensuite repoussé 25 tirs lors du gain de 3-2 en prolongation contre les Capitals de Washington, mercredi, et a complété sa semaine avec un triomphe de 3-1 face aux Devils du New Jersey, samedi.

La Slovaque de 29 ans présente un palmarès de 12-4-0 en 16 présences cette saison et il se classe parmi les 10 meilleurs gardiens de la ligue pour la moyenne (2,13), le pourcentage d'arrêts (92,6) et les blanchissages (3).

L'ailier droit Ryan Callahan du Lightning de Tampa Bay a obtenu la deuxième étoile après avoir amassé trois buts et deux aides en deux rencontres.

La troisième étoile a été décernée au gardien Karri Ramo des Flames de Calgary. Ramo a signé des blanchissages à ses deux départs, permettant aux Flames de gagner deux de leurs trois matchs.

La Voix des sports

BASEBALL GRANBY

BANACHOWSKI PREND LES RÊNES



PAGE 25

ÉCHELLE SALARIALE DANS LA LNH

L'Avalanche et le Canadien aux antipodes

GUILLAUME LEFRANÇOIS

La Presse

DENVER — Pendant que Marc Bergevin a passé son automne à trouver des solutions salariales en vue de la saison prochaine, c'était tout le contraire dans les bureaux des opérations hockey de l'Avalanche du Colorado.

C'est que l'équipe actuelle de l'Avalanche, si elle ne retombe pas dans un creux de vague aussi inquiétant que celui d'octobre (3 victoires en 11 matchs), pourrait très bien être relativement identique la saison prochaine.

L'équipe de Patrick Roy compte déjà 24 joueurs avec des ententes valides pour la prochaine saison, selon les chiffres de Capgeek.com. Ces 24 contrats donnent une masse salariale de 60,1 millions de dollars, soit près de 9 millions... sous le plafond actuel! Ainsi, même si la baisse de valeur du dollar canadien fait en sorte que le plafond demeure stable la saison prochaine, l'Avalanche n'aura pas à procéder à une liquidation pour le respecter.

« Nos jeunes joueurs, comme Matt Duchene [6 millions par année] et Gabriel Landeskog [5,57 millions] ont signé des prolongations de contrat très raisonnables dans le contexte du plafond salarial. Notre gardien, notre morceau le plus important, a également une bonne entente [5,9 millions pour Semyon Varlamov]. Joe Sakic et Patrick Roy veulent bâtir à partir du noyau et garder l'équipe intacte. Mais pour y parvenir, il faut gagner des matchs et participer aux séries », a rappelé le défenseur Erik Johnson.

Johnson représente lui-même un de ces joueurs bon marché, à 3,75 millions pour une production de 39 points la saison dernière, et de 13 en 23 matchs cette saison.

À l'inverse, le Canadien dispose d'une marge de manoeuvre de 11,5 millions, avec seulement 15 joueurs embauchés, ce qui donne 1,45 million en moyenne pour les huit autres contrats à accorder (la taille maximale d'une formation est de 23 joueurs). Et pour arriver à ce chiffre, Bergevin a dû échanger Rene Bourque et Travis Moen.

Les Flyers de Philadelphie (67,1 millions, 18 joueurs) et les Blackhawks de Chicago (65,7 millions, 15 joueurs) disposent quant à eux de moins de 500 000 \$ par embauche pour la saison prochaine et pourraient fort bien devoir imiter Bergevin dans les prochains mois.

Stabilité

Les vétérans Daniel Brière, Jarome Iginla et Brad Stuart sont parmi les rares additions à l'équipe par rapport à la saison dernière. Seulement trois joueurs de l'édition actuelle deviendront autonomes sans compensation l'été prochain: Brière, Jan Hejda et Ryan Wilson.

C'est donc dire que l'équipe de la saison dernière et l'équipe de 2015-2016 pourraient être presque identiques, une stabilité pas toujours facile à obtenir dans le contexte du plafond salarial.

« La stabilité, c'est important pour nous, pour permettre à nos joueurs de travailler ensemble, de voir jusqu'où nous pouvons aller avec ce groupe », a rappelé l'entraîneur-chef et vice-président des opérations



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'équipe de Patrick Roy compte déjà 24 joueurs avec des ententes valides pour la prochaine saison, contre seulement 15 pour le Canadien.

hockey de l'Avalanche, Patrick Roy, rencontré après l'entraînement matinal d'hier.

Les joueurs, eux, apprécient cette perspective, même s'ils sont conscients que cette stabilité ne sera pas soutenable si le succès n'est pas au rendez-vous.

« C'est du hockey, tu ne sais jamais ce qui peut arriver, donc quand tu ne connais pas de succès, il peut y avoir des changements. Mais on se sent bien avec le groupe qu'on a », a mentionné l'attaquant Alex Tanguay.

Cela dit, Maxime Talbot, par exemple, a déjà vécu la situation que vivent depuis quelques semaines les joueurs du Canadien. Celle d'évoluer pour

une équipe toujours près du plafond salarial, qui doit parfois sacrifier des éléments pour s'y conformer. Et il assure que ça n'empêche pas un joueur de dormir.

« Pittsburgh et Philadelphie, ce sont des équipes qui vont très proche du plafond, a-t-il rappelé. Ce ne sont pas des choses auxquelles tu penses au quotidien pendant une saison. La situation salariale des équipes, tu y penses quand tu cherches un contrat. Cet été, par exemple, on sait que les équipes seront plus serrées. Mais au quotidien, c'est rare qu'on pense à long terme. Tu penses au moment, au match, à la saison présente. Les échanges, ça peut arriver à tout moment! »

» EN BREF

Deux en trois pour les Titans M-17 majeur

GRANBY (VDE) — Les Titans M-17 majeur de l'école secondaire du Verbe-Divin ont disputé trois matches en fin de semaine dans la Ligue de hockey préparatoire scolaire et c'est finalement le troisième qui fut celui de trop.

Après avoir écrasé le Collège Notre-Dame 9-0 vendredi dernier, ils ont aisément battu les joueurs de l'école Georges-Vanier 8-3 moins de 24 heures plus tard. C'est dimanche que les choses se sont compliquées alors qu'ils ont baissé pavillon 5-1 contre le Collège Ste-Anne.

De leur côté, les Titans M-13 ont vaincu le Séminaire St-Joseph 6-5 en fusillade samedi, avant d'être blanchis 3-0 le lendemain par les porte-couleurs du Collège de Lévis.

Un gain et un revers pour les Vics pee-wee CC

GRANBY (VDE) — Les Vics pee-wee CC de la Haute-Yamaska sont passés près d'avoir un parcours parfait au cours du dernier week-end.

Ils ont d'abord signé une victoire de 5-4 samedi face au V. Boutin de l'Érable. Xavier Baillargeon, Chad Mitchell, Félix Féliatrault, Emile Lussier et William Nolet ont tous marqué pour les Vics dans cette rencontre.

Ceux-ci se sont toutefois inclinés 2-1 le lendemain face à Sherbrooke. Willaim Auger a été l'unique compteur du club tandis que le gardien Nathan Hémond a fait face à 37 tirs lors de ce duel.

Le Canadien et l'Avalanche à égalité après 40 minutes



PHOTO DAVID ZALUBOWSKI, ASSOCIATED PRESS

PC — Le Canadien de Montréal et l'Avalanche du Colorado se trouvaient dans l'impasse 3-3 après 40 minutes de jeu au Pepsi Center, hier. P.K. Subban a nivelé le score avec un boulet de canon sur réception, à la suite d'une passe d'Andrei Markov. Son tir a battu Calvin Pickard du côté du gant. Lors d'un quatre à un, Tyson Barrie avait placé le Colorado aux commandes 3-2 lors d'un quatre contre un, son tir déviant contre le bâton de Brandon Prust, qui tentait un repli tardif. Après un but de Ryan O'Reilly en tout début de deuxième période, Markov a fait 2-2 à 6:28, en avantage numérique. Le Russe n'a pas raté sa chance avec un tir sur réception, signant son troisième but de la saison. L'Avalanche avait pris les devants 2-1 en frappant très tôt au deuxième tiers.

LES OCCASIONS FORMULE FORD!



2013 FORD FIESTA SE
21 141 km, autom. **14 742\$**



2012 FORD MUSTANG GT
26 000 km, Spécial California, autom.
PRÊT POUR L'HIVER DANS LE SUD 28 995\$



2013 FORD FUSION SE
10 675 km, autom. **19 995\$**
DÉMO



2005 FORD MUSTANG
97 085 km, V6, autom. **10 995\$**
NOUVEAU PRIX



2009 FORD RANGER
57 327 km, autom. **11 392\$**
SPORT



2010 FORD FUSION SPORT
93 947 km, «AWD», autom. **14 962\$**



2012 FORD F-350 XLT
35 712 km, 4x4, autom. **39 692\$**
DIESEL



2012 FORD FOCUS SE
89 498 km, man. **16 986\$**
ÉDITION BOY RACER



2013 FORD F-150 XLT XTR
42 980 km, autom. **32 496\$**



2011 FORD FIESTA SES
74 308 km, autom. **11 422\$**
À LA MODE!



2012 FORD FOCUS SEL
44 000 km, autom. **15 395\$**



2011 FORD FIESTA SE
77 030 km, 5 p., man. **9 282\$**



2011 FORD FOCUS SE
14 414 km, autom. **12 792\$**
TRÈS BAS KILOMÉTRAGE



2010 FORD MUSTANG GT
66 012 km, man. **22 487\$**
WOW!



2010 FORD RANGER SPORT
43 734 km, 4x2, autom. **14 792\$**



2010 FORD F-150 XLT XTR
43 542 km, autom. **23 192\$**



2011 FORD FOCUS SE
48 986 km, autom. **12 792\$**



2011 Chevrolet LTZ 2500 Silverado Crew
8 pi 58 489 km. **31 892\$**



2011 Mazda CX-7 GT
44 035 km. **18 888\$**



2012 FORD ESCAPE XLT
52 800 km, «4WD», autom. **17 494\$**



2012 FORD FIESTA SE
20 282 km, 5 p., man. **12 732\$**



2013 FORD FOCUS SE
15 076 km, autom. **16 690\$**



2010 FORD FOCUS SE
74 112 km, autom. **9 998\$**



2014 FORD F-150 XLT XTR
4 700 km, autom. **36 842\$**
BAS KILOMÉTRAGE, GAR. PROL.



André Blaquière Directeur des ventes | Philippe Quintal Directeur adjoint | Louise Lemoyne Directrice adjointe | Yves Dumont Représentant | Marc Lagué Représentant | Dominique Bouffard Représentant | Charles Poulin Représentant | Pierre Guandagno Représentant | André Talbot Directeur commercial | Maryse Béland Directrice commerciale

| quebecford.ca |

FORMULE FORD



1144 Principale, Granby
450 777-1777 www.formulefordsvt.com

| quebecford.ca |